

# CPR CROISSANCE REACTIVE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE  
FCP de droit français

---

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

CPR Croissance Reactive



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Sommaire

Pages

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Compte rendu d'activité</b>                                                           | <b>3</b>  |
| <b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>                                            | <b>15</b> |
| <b>Informations spécifiques</b>                                                          | <b>16</b> |
| <b>Informations réglementaires</b>                                                       | <b>17</b> |
| <b>Certification du Commissaire aux comptes</b>                                          | <b>24</b> |
| <b>Comptes annuels</b>                                                                   | <b>29</b> |
| Bilan Actif                                                                              | 30        |
| Bilan Passif                                                                             | 31        |
| Compte de résultat                                                                       | 32        |
| <b>Annexes aux comptes annuels</b>                                                       | <b>34</b> |
| Informations générales                                                                   | 35        |
| Evolution des capitaux propres et passifs de financement                                 | 44        |
| Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés | 48        |
| Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat                          | 56        |
| Inventaire des actifs et passifs                                                         | 66        |
| <b>Annexe(s)</b>                                                                         | <b>71</b> |
| Caractéristiques de l'OPC                                                                | 72        |
| Information SFDR                                                                         | 87        |

## Compte rendu d'activité

Janvier 2025

"On l'attendait avec une appréhension certaine, l'intronisation de Donald Trump marque le retour des tweets acrimonieux, la multiplication des executive orders et des déclarations (pas toujours) surprenantes. En marge de l'agitation politique, c'est DeepSeek, une start up chinoise, qui crée la surprise en développant un modèle d'IA en open source, fonctionnant avec des puces moins avancées, moins puissantes et consommant moins d'énergie. La publication a entraîné une correction brutale des valeurs technologiques américaines, Nvidia perdant près de 600 milliards de dollars en une séance, soit la plus grande destruction de valeur boursière en une journée dans l'histoire des marchés jusqu'à aujourd'hui. Les marchés actions ont globalement progressé en janvier, mais avec des écarts notables entre régions. L'Europe s'est démarquée (+6.5% en eur) grâce à des valorisations attractives, l'absence de saillie trumpienne directe et des signaux de reprise économique. Les valeurs financières et de la consommation discrétionnaire ont bénéficié de cet environnement plus porteur. Aux États-Unis, le S&P 500 est à la traine, ne progressant que de +3% (en USD) sur le mois en dépit de résultats solides des secteurs technologique et financier. Les marchés asiatiques ont connu une performance plus mitigée. Le Japon (+1,4% en eur) a souffert de la hausse des taux d'intérêt de la Banque du Japon, qui a porté son taux directeur à un niveau inédit depuis 17 ans, provoquant une appréciation du yen (+1,5%) et pesant sur les exportateurs nippons. En Chine, les indices ont progressé timidement grâce à des indicateurs économiques domestiques plus encourageants et un discours de Donald Trump finalement moins agressif sur les tarifs douaniers que prévu. Les marchés obligataires ont été marqués par une forte volatilité. Aux États-Unis, la perspective d'un retour à des mesures protectionnistes a ravivé les craintes inflationnistes, entraînant une hausse des rendements des Treasuries 10 ans de 20 points de base en début de mois. Cependant, un chiffre d'inflation de décembre plus modéré qu'attendu et la correction des valeurs technologiques ont entraîné un rebond du marché obligataire en fin de mois, permettant aux obligations souveraines américaines d'afficher une performance positive. En Europe, les emprunts d'État ont connu des performances divergentes : les Bunds allemands 10 ans ont reculé de 9 points de base, affectés par des anticipations de réformes budgétaires post-électorales, tandis que les obligations italiennes et espagnoles sont restées stables. Au Royaume-Uni, les Gilts ont temporairement souffert d'une remontée des rendements à des niveaux inédits depuis 2008, avant de se stabiliser après une publication d'inflation inférieure aux attentes. Les obligations d'entreprises ont bénéficié d'un resserrement des spreads, avec une surperformance du segment high yield US (+1,4%) par rapport à son équivalent européen (+0,6%). Enfin, la faiblesse relative du dollar a été favorable à la dette émergente, qui a progressé de +1,2% sur le mois. Sur le portefeuille, la forte exposition aux actions permet de capter une partie de la formidable hausse du mois de janvier. Nous avons procédé à une rotation géographique pendant le mois de janvier, privilégiant les titres de la zone euro au détriment des titres US. Nous avons maintenu notre préférence pour les titres bénéficiant du développement de l'intelligence artificielle ainsi que pour les titres bancaires. Sur les taux nous avons profité de la forte remontée des taux US en début de mois pour initier des positions court terme. Nous avons de plus mis en place des stratégies de protection optionnelles sur les US pour lisser la volatilité en cas de dérapage ainsi que des positions d'exposition sur la zone euro pour bénéficier d'une accélération de la hausse. Les supports ESG affichent des performances décevantes pour le premier mois de l'année. Nous avons maintenu nos scénarios de marché inchangé pour le mois de février, privilégiant toujours une issue favorable des négociations initiées par le nouveau président des US. L'année 2025 s'ouvre sur une dynamique positive, mais aussi sur des défis majeurs. La concentration extrême des marchés actions aux États-Unis souligne la nécessité de diversifier les expositions, tant en termes de régions que de secteurs."

Février 2025

"Turbulences sur les marchés !Après un début d'année pour le moins dynamique, les marchés ont été marqués, en février, par un regain d'incertitudes et de stress importés de US. En effet, les interrogations croissantes autour de l'impact de la politique de l'administration Trump ont pesé sur la confiance des entreprises et des consommateurs, ravivant les craintes sur la croissance. Les indicateurs avancés ont confirmé ce ralentissement, avec une contraction de l'activité dans les services et un repli des intentions d'investissement des petites entreprises. Dans ce contexte, les marchés actions ont fléchi, le MSCI World enregistrant une performance négative de -0,7% sur le mois masquant des évolutions pour le moins disparates des marchés régionaux. Le MSCI Europe a progressé de +3,5%, porté par des anticipations croissantes d'un cessez-le-feu en Ukraine et par la bonne dynamique des valeurs financières et de défense. En Asie, la hausse

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

de 12% des actions chinoises a soutenu les marchés émergents (+0,5%), bénéficiant d'une dynamique positive dans le secteur technologique et d'une amélioration du cadre réglementaire. À l'inverse, le marché japonais a reculé (-1,4%), pénalisé par l'appréciation du yen (+2,7% contre euro). Aux États-Unis, les inquiétudes autour des résultats des géants technologiques ont pesé sur le S&P 500, notamment dans les secteurs des services de communication et de la consommation discrétionnaire. Toutefois, une rotation sectorielle s'est opérée, bénéficiant aux secteurs de la consommation de base, de l'énergie et de l'immobilier, qui ont enregistré des performances positives. Face à ces tensions, les obligations souveraines ont de nouveau rempli leur rôle de valeur refuge. Malgré des pressions inflationnistes alimentées par le risque de nouvelles barrières tarifaires et des données d'inflation plus élevées qu'anticipé, la détérioration du sentiment économique a dominé, entraînant une baisse des rendements obligataires. Les Treasuries américains ont ainsi progressé sur le mois, contribuant à un retour de +1,4% pour l'indice Bloomberg Global Aggregate. Nous avons maintenu inchangé nos scénarios de marché tout en ajustant leur probabilité d'occurrence ! nous avons maintenant autant de chance d'avoir une guerre commerciale qui s'arrange, qu'une crise qui s'installe. Sur le portefeuille notre exposition action a évolué au gré des déclarations pour le moins brouillonnes de Donald Trump. Nous avons poursuivi la vaste opération de réallocation géographique des US vers l'Europe entamée courant janvier. En effet nous repositionnons le portefeuille sur les actions de la zone euro pour bénéficier tant de la bonne dynamique de début d'année, que des élections allemandes qui pourraient ouvrir sur un vaste programme d'investissement notamment sur l'armement, et enfin anticiper un cessez-le-feu sur le front ukrainien. Ce large mouvement arrive à son terme, nous allons maintenant chercher à diversifier et dynamiser nos investissements sur la zone euro avec notamment l'intégration d'ETFs sur les petites capitalisations allemandes et l'Europe de l'est. Parallèlement nous avons pris nos bénéfices sur les actions technologiques américaines ainsi que les titres bancaires, qu'ils soient européens ou américains. Sur la partie obligataire, suite à la remontée des taux US nous avons accru notre exposition aux obligations américaines de maturités longues. En effet, les risques de plus en plus importants d'un possible ralentissement, voire d'une récession, aux US tirés par des surprises économiques revues à la baisse et des tarifs douaniers qui montent laissent entrevoir une baisse des taux à court/moyen terme. Nous avons maintenu la partie « portage » inchangée. Enfin, nous réduisons progressivement notre exposition aux devises, principalement US qui offrent des perspectives de court terme moins attrayantes que l'euro."

## Mars 2025

"Donald Trump . comment ne pas commencer un commentaire sans citer le trublion américain ? Son retour aux affaires est marqué par un retour important de la volatilité et de l'incertitude. et pourtant .Pourtant Il avait préannoncé l'ensemble des mesures qu'il comptait mettre en œuvre. Pourtant il avait prévenu le monde entier qu'il allait « libérer les Etats-Unis », la purger de ses relations commerciales toxiques. Pourtant, il nous avait dit que les droits de douane allaient augmenter pour réduire drastiquement le déficit commercial des US. Mais comme souvent, nous ne l'avons pas écouté, ne prenant ses diatribes pour une provocation grossière, incapables d'entendre réellement ce qu'il nous avait dit ou plutôt ce qu'il avait dit en avril 2024 dans « Times » Pourtant donc, tout y était .C'est donc « sans surprise » que les droits de douane ont occupé une place déterminante dans l'évolution des marchés sur le mois de mars, avec en point de mire la date du 02 avril, reléguant au second rang la formidable réponse budgétaire de Friedrich Merz et l'annonce d'un vaste plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour la défense allemande ainsi que les autres initiatives européennes qui devraient créer un environnement favorable pour la croissance économique sur le vieux continent. La Chine affiche également des signes encourageants grâce à une politique économique accommodante et à un regain d'intérêt pour ses valeurs technologiques. Les marchés actions mondiaux ont donc connu un mois difficile, avec une baisse significative des marchés développés .. En particulier les US ! Le sp500 cède près de 10% en euro contre un eurostoxx qui lui tangente les -4% accroissant encore l'écart entre les deux marchés depuis le début de l'année. Sur le marché obligataire, les obligations américaines ont bénéficié d'une recherche accrue de sécurité, avec les bons du Trésor affichant une performance de +2,9% sur le trimestre. À l'inverse, en Europe, l'annonce d'importantes émissions obligataires destinées à financer les nouvelles dépenses budgétaires a fait pression sur les rendements, les Bunds allemands terminant le trimestre en baisse (-1,6%). Les matières premières ont enregistré une forte performance, tirée par l'or, valeur refuge par excellence, qui a bondi de 9,3% en mars et de 17,4% sur le trimestre. Sur le marché des changes, le dollar américain a enregistré une baisse notable en mars, apportant un soutien relatif aux marchés émergents et limitant les pertes en monnaie locale. Dans le portefeuille nous avons piloté l'exposition en deux temps. En début de mois nous avons renforcé l'exposition sur les petites capitalisations allemandes et les actions émergentes européennes pour bénéficier d'un cessez-le-feu ainsi que du formidable plan de relance allemand, puis nous avons réduit fortement notre exposition aux actions des pays développés. En effet, la



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

forte incertitude politique, géopolitique et économique risque de peser lourdement sur les performances à court terme des actifs risqués. Nous avons donc réduit nos expositions aux actions US et européennes et introduit à titre de diversification des actions chinoises et des mines d'or. Sur la partie obligataire nous avons bénéficié de la forte remontée des taux pour augmenter notre sensibilité notamment sur les titres d'Etats américains. Parallèlement nous avons réduit notre sensibilité au crédit qu'il soit de bonne ou de plus médiocre qualité. Les semaines qui arrivent promettent leurs lots de nouvelles, d'avancées et de retours en arrière. La seule chose qui reste sûr : la volatilité va augmenter de façon marquée. Dans cette période d'instabilité nous n'hésiterons pas à maintenir notre agilité sur les marchés financiers."

Avril 2025

"Guerre Commerciale, Tarifs délirants, négociations, de belles publications, un cessez-le-feu ukrainien, une guerre dans le Cachemire.. Telle pourrait être la liste, non exhaustive, des risques et des opportunités qui peuvent impacter dans un futur (très proche) les marchés financiers. Dans ce monde bipolaire (ou presque), toujours un peu plus près de la bascule, les phases de dépressions intenses succèdent à des phases d'euphorie toutes aussi dévastatrice. Il n'est pas rare que certains matins, suite aux événements de la veille, nous nous regardions, éberlué, transporté par une envie, presque irrésistible d'acheter massivement des actifs risqués et que dans cette même journée, après 2 déclarations anxieuses, un nouveau tweet, ou plutôt une nouvelle « truth » (toute relative) voire une escalade inattendue de la violence entre deux supers puissances atomiques, nous soyons poussé, presque malgré nous, à vouloir nous désengager du marché, emportés dans le tourbillon d'une actualité toujours plus versatile. C'est là que notre longue expérience de gestion est particulièrement importante, vitale. C'est quand le monde s'agite, un peu plus, qu'il faut savoir prendre de la distance. Prendre de la distance ne signifie pas « rester comme un lapin tétanisé par les phares d'une voiture », mais bien prendre du recul, allonger la période regardée, s'extraire de l'immédiateté pour s'inscrire dans la durée et dresser une feuille de route pour naviguer dans les marchés turbulents. Pour s'assurer contre les principaux risques il convient d'identifier des actifs de diversification, dans le portefeuille nous en avons trois : Le premier actif est le dollar. Depuis le début de l'année, le dollar a glissé plus ou moins rapidement amplifiant la contre-performance du marché américain. En fonction des nouvelles, il est passé de 1,03 à 1,08, avant d'exploser à 1,15. Nous étions investis à 25% au début de l'année, et nous avons réduit à 15% au début du mois de mars. Nous avons réduit notre exposition car le dollar risque de connaître quelques difficultés dans les prochaines semaines, mais il devrait repartir à la hausse dans la seconde moitié de l'année. Deuxième actif de couverture : l'or. Nous ne pouvons malheureusement pas (encore) investir sur l'or en direct, nous avons donc initié un investissement sur les mines d'or. Comme vous l'avez sûrement remarqué, les mines d'or ont connu une performance extraordinaire depuis le début de l'année. Nous avons porté à 4% notre investissement dans cet actif très volatile avant de couper de moitié notre position au cours du mois de mai pour prendre nos profits. Cet actif est particulièrement volatile, en 2024 il avait monté fortement sur les premiers mois de l'année avant de tout rendre en quelques semaines. Notre troisième actif de couverture est notre positionnement optionnel. Nous souhaitons redynamiser le portefeuille, le rendre plus asymétrique, plus convexe. Nous avons donc introduit des positions de couverture sur le marché américain tout en augmentant, en parallèle notre exposition aux actions. Pour bénéficier des opportunités de marché nous avons augmenté notre exposition aux actions. Il existe en effet un « put Trump » qui semble se déclencher non sur un niveau absolu du SP500, mais sur un niveau de taux (4.5% sur le 10 ans US). Lorsque le marché a atteint ce niveau nous avons remonté rapidement notre exposition de 20% à 50 %. Notre objectif est de continuer de monter notre exposition tout en augmentant nos couvertures. Sur les actions nous avons une approche géographique, nous préférons en effet les actions européennes et les marchés émergents plutôt que les US, en tout cas à court/moyen terme ! A plus long terme, les actions américaines conservent tout leur potentiel. Il n'est, en effet, pas rare de voir les actions européennes réaliser un très bon début d'année avant de rendre toute leur surperformance relative aux actions américaines. Les marchés émergents quant-à-eux présente un bêta intéressant ainsi que de belles avancées en termes d'indépendance au niveau des semi-conducteurs, nous avons tous en tête l'exemple de DeepSeek mais l'annonce plus récente de Huawei qui vient concurrencer directement les puces Nvidia est un véritable Game Changer. Sur les taux nous maintenons notre volonté d'optimiser notre rendement mais si nous évitons la récession, les taux d'Etat pourraient souffrir à moyen terme."

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Mai 2025

"Trump and down ! Né à la radio au début des années 30, les soaps américains sont constitutifs de la culture audiovisuelle US. Mais qui aurait pu prévoir que Donald Trump le truculent présentateur de « the apprentice » allait révolutionner le concept grâce à l'internet ? C'est en effet via son média social « Truth social » qu'il nous distille, pluriquotidiennement ses humeurs et ses décisions sous forme « d'hyperbole véridique », une figure de style partager par un nombre croissant fusionneurs amateurs, qui consiste à offrir aux gens une vision positivement et excessivement tronquée de la réalité, où comme le précise Trump livrer « une forme innocente d'exagération ». Il a donc, au cours du mois de mai, déclaré qu'il n'avait pas besoin d'accords commerciaux, qu'il pourrait baisser les droits de douane sur les produits chinois, puis il a remonté les droits de douane sur les produits européens à 50%, avant de baisser les droits de douane de 145% à 30% sur les produits chinois, avant de menacer ses partenaires commerciaux qui ne négocieraient pas de bonne foi, pour enfin reporter la décision de remonter les droits de douane européens. En dépit de cette suractivité médiatique, les marchés actions se sont orienté nettement à la hausse sur le mois laissant à penser que notre intuition « Plus Trump parle, moins il devient audible » est plutôt en passe de se réaliser. Sur la partie obligataire, la « Big Beautifull Bill » laisse planer un risque de dérapage des finances US et par extension de défiance sur ses actifs. Dans le portefeuille nous avons poursuivi la remontée de notre exposition aux actions à 55%. Nous avons accompagné ce vaste mouvement de réexposition aux actions par l'achat de protection sur le marché américain. Sur la partie obligataire nous avons réduit notre sensibilité aux taux d'Etat américains. Nous maintenons nos poches de diversification tant sur l'or, qui reste le seul actif diversifiant, que sur les titres bancaires de la Zone Euro qui pourrait bénéficier de la repentification des taux. En termes de devise, nous restons circonspects quant à un possible rebond durable du dollar. à court terme."

Juin 2025

"En juin, les actions US ont clairement dominé, tirées par le marché de l'emploi et des tech leaders. L'Europe est restée sur sa faim avec des gains minimes, des bilans en repli et une nervosité commerciale à l'approche du mois juillet, date butoir (mais temporaire) donnée par Donald Trump. Ainsi les indices américains ont progressé de plus de 5% face à des marchés européens en légère baisse. Côté obligations, les titres de crédit de moins bonne qualité (high yield) conservent un momentum positif tandis que les dettes souveraines US reculent vs obligations européennes qui apparaissent plus stables. Les matières premières ont réagi fortement aux soubresauts géopolitiques (Iran-Israël), mais la plupart des chocs se sont dissipés d'ici fin juin ramenant les prix à des niveaux plus raisonnables. L'or demeure sur une tendance positive. Au niveau des devises le dollar s'affaiblit, encore, et l'euro s'apprécie, aussi. L'ensemble de ces données ne nous incite pas à modifier nos scénarios de marché. Nous maintenons notre scénario central à 55%. Dans ce scénario les négociations commerciales progressent, certains accords sont signés, d'autres sont en bonne voie ce qui apporte une détente certaine en terme de pression et donc une remontée (plus ou moins) marquée des marchés actions. Nous maintenons aussi nos deux scénarios alternatifs, tous deux négatifs pour les marchés actions. Un scénario de défiance face aux actifs US suite au passage de la Big Beautifull Bill qui entraîne une vente massive de l'obligataire et donc une forte remontée des taux cassant la belle dynamique actions et un scénario dans lequel tout n'irait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, comprendre le monde de Donald Trump. Nous restons donc positif sur les marchés actions. Dans le portefeuille nous avons remonté l'exposition aux actions en privilégiant les actifs américains qui semblent entamer le rattrapage que nous attendions. Le redémarrage des actions us ne pouvant se réaliser sans le concours des valeurs technologiques nous avons renforcé nos positions sur le Nasdaq. Nous avons de plus initié des positions sur les bancaires européennes qui bénéficieront d'une repentification de la courbe des taux ainsi que sur les petites et moyennes capitalisations européennes qui pourraient bénéficier du faible positionnement et d'un retour de la croissance dû aux plans allemands notamment. Parallèlement nous avons réduit notre exposition au dollar et maintenu une sensibilité obligataire plus faible. Le deuxième semestre 2025 devrait être particulièrement dense et apporter son lot de réponses aux interrogations de début d'année. Le contexte géopolitique et commercial demeure cependant fragile et sujet aux sautes d'humeur et donc de marché du locataire de la maison blanche."

Juillet 2025

"En juillet, l'atmosphère boursière a oscillé entre euphorie vis-à-vis des performances des grandes entreprises et inquiétudes face aux politiques commerciales et aux perspectives économiques. Aux États-Unis, les indices S&P500 et Nasdaq ont enchaîné les records : six clôtures historiques de suite pour le S&P et dix sur onze jours pour le Nasdaq fin juillet, sous l'impulsion d'un secteur technologique dopé par l'essor de l'intelligence artificielle. Nvidia est notamment devenue la première entreprise à franchir la barre des 4 000 milliards de dollars de valorisation, entraînant une confiance généralisée des investisseurs. Ce regain d'optimisme a

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

cependant trouvé un contrepoids dans les rotations tactiques des institutionnels : selon un sondage du 29 juillet, près de 80% ont modifié leurs allocations face aux risques liés aux nouveaux tarifs de l'administration Trump, et 69% estiment que les marchés sous évaluent les dangers potentiels pour les bons du Trésor et le dollar. À Washington, ces tensions commerciales ont continué de faire tanguer les marchés : l'accord conclu avec l'Union européenne, confirmant un tarif de 15% sur les exportations européennes vers les États-Unis, a initialement rassuré l'opinion américaine et permis un nouveau record boursier, mais a été très mal accueilli en Europe, où il est perçu comme déséquilibré et inflationniste. En parallèle, les anticipations vis-à-vis de la politique monétaire de la Fed ont connu un tournant décisif à la fin du mois : les chiffres de l'emploi de juillet sortis le premier août ont déçu ; avec des données fortement révisées à la baisse sur les deux mois précédents, et la révocation par le président Trump de la patronne du Bureau of Labor Statistics, suivie de la démission d'un gouverneur de la Fed, les marchés ont misé sur un premier coup de baisse des taux dès septembre. Le dollar s'est apprécié de presque 3% face à l'euro, tandis que les taux longs se tendaient. En Europe, les marchés ont profité de certaines lueurs d'optimisme : une croissance modérée et des négociations commerciales jugées en amélioration ont soutenu le STOXX 600 (+0.4% en juillet). Plus globalement, l'optimisme des marchés reposait sur une vision d'atterrissage économique doux : les bénéfices des entreprises sont restés solides, la consommation américaine résistante, et l'inflation contenue malgré les tensions tarifaires. Néanmoins, les craintes subsistent - notamment autour d'une détérioration du marché du travail, d'un ralentissement en zone euro, ou d'un surcroît de protectionnisme - ce qui incite à la prudence dans les allocations de portefeuille. Les investisseurs internationaux avaient jusqu'alors favorisé les marchés hors-États-Unis, poussés par un dollar faible et des valorisations plus attractives. Mais fin juillet, cette tendance s'est inversée : les paris anti-dollar se sont effondrés, le billet vert est reparti à la hausse en enregistrant son premier gain mensuel de 2025, au détriment des actions européennes et émergentes. Sur le portefeuille nous avons poursuivi notre vaste mouvement de réallocation géographique vers les actions américaines au détriment notamment des actions de la zone euro qui offrent moins de potentiel sur le court terme. Nous avons de plus pris en partie nos bénéfices sur les mines d'or et construit une position sur les bancaires américaines en tout début de mois qui devraient bénéficier notamment de l'assouplissement réglementaire. Sur les taux nous avons réduit notre sensibilité temporairement pour bénéficier de l'assouplissement qui a eu lieu et nous nous interrogeons sur l'opportunité de remonter notre exposition au dollar qui pourrait connaître une phase d'appréciation à court/moyen terme. Nous demeurons prudents sur notre global d'exposition action. Après un mois de juillet particulièrement dynamique, une possible respiration pourrait avoir lieu en août."

## Août 2025

"Fusion et Déception ! Nous le pensions affaibli, vaincu, empêtré dans une multitude d'affaires qui devait le conduire inéluctablement dans une impasse, mais tel Hercule terrassant les serpents qui menaçaient de le mordre le jour de sa naissance, le taulier de la maison blanche a retourné la situation à son avantage. Il a fait plier l'ensemble de ses « partenaires » économiques en négociant une augmentation généralisée de droits de douane allant même jusqu'à 50% pour l'Inde au profit des US. Puis fort de son succès à l'international, Donald Trump a réuni les plus grands patrons de la tech pour qu'ils lui rendent un vibrant hommage public aussi sincère que spontané. Puis il a révoqué la directrice du Bureau of Labor Statistics l'accusant de publier des statistiques ne reflétant pas (sa) réalité et poussé à la démission l'une des gouverneures de la Réserve Fédérale qui lui était hostile. Un bilan sommes toutes impressionnant pour un été qui se voulait tranquille. La Fed, très attachée à son indépendance, a laissé entendre pendant Jackson Hole qu'elle allait entamer un nouveau cycle de baisse de taux dès le mois de septembre. En Europe, en revanche, le pouvoir politique s'affaiblit, particulièrement en France où le premier ministre a convoqué un vote de confiance pour début septembre qui devrait déboucher sur sa propre destitution. Les marchés actions ont été impactés par l'ensemble de ces pérégrinations et autres attermoissements politiques affichant des performances disparates en fonction des zones ! Les pays « forts » enregistrent de belles performances sur le mois d'août, le S&P 500 gagnant plus de 2% en dollars. La bourse des pays plus hésitants en revanche, progressent en trompe l'œil. Sur le marché obligataires, les taux US baissent sous le flot de déclarations « dovish ». En Europe, les obligations d'État françaises ont sous-performé, reflétant les inquiétudes politiques suite à l'annonce du vote de confiance à l'Assemblée. Dans notre portefeuille nous avons procédé à de vastes ajustements. Nous avons réduit notre exposition aux actions tout en maintenant globalement un fort degré d'exposition aux marchés, principalement US. Mais nous avons opéré des réajustements tactiques prenant nos bénéfices tant sur les bancaires européennes dont les performances sont impressionnantes depuis le début de l'année, que sur la tech US qui ont bien rebondi depuis le mois d'avril au profit des petites et moyennes capitalisations US qui bénéficient tant d'une bonne dynamique de flux que d'un environnement porteur (baisse des taux). Sur les taux nous avons maintenu une sensibilité assez faible, avant d'introduire une mise de 5 us en anticipation de

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Jackson Hole. Les prochaines semaines risquent d'être décisives nous ferons varier notre exposition sectorielle pour bénéficier au mieux des opportunités de marché."

## Septembre 2025

"Chaque année, ou presque, le mois de septembre cristallise l'ensemble des peurs des investisseurs. Entre un été souvent volatile et la publication des résultats du troisième trimestre, le 9ème mois de l'année n'a pas bonne presse et à raison. Cette année ne dérogera pas à la règle. L'ensemble des investisseurs ont entamé le mois avec un biais éminemment négatif sur les marchés échaudés par l'imminence de la fin du gouvernement Bayrou, et par l'ingérence toujours plus marqué du président américain qui a notamment nommé Stephen Miran, son président du Conseil des conseillers économiques, à un poste de gouverneur de la FED. Mais l'entame du cycle de baisse de la Réserve Fédérale de 25 bp couplée à l'excellente santé des entreprises américaines avec des résultats supérieurs aux attentes au deuxième trimestre entraînant une vague de révisions haussières des attentes de croissance bénéficiaires en 2025 comme en 2026, ont inversé la tendance et permis aux marchés actions de s'orienter nettement à la hausse. Il est aussi à noter, dans un soucis d'exhaustivité, que les investissements massifs pour développer l'Intelligence Artificielle continuent d'avoir un effet multiplicateur sur la croissance et la rentabilité du reste de l'économie et que la baisse du dollar et la baisse du prix de l'énergie sont aussi des facteurs positifs pour la compétitivité des entreprises internationales. Ainsi, les marchés actions affichent des performances solides sur le mois, à l'instar du CAC 40 et de l'Eurostoxx 50, qui progressent respectivement de 2,6 % et 3,4 %. Outre-Atlantique, le S&P 500 et le Nasdaq Composite avancent quant à eux de plus de 3,5% et de plus de 5,5% respectivement et les marchés émergents de 7,5%. Sur le front des taux d'intérêt, c'est le calme plat : le taux à dix ans américains ne recule que de 10 points de base, tandis que l'écart entre le dix ans allemand et le dix ans français ne s'élargit que marginalement, en dépit de la démission de François Bayrou. On a assisté à un aplatissement de la courbe des taux au cours du mois. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse de 0,35 % face au dollar et de 1 % face au yen. Le portefeuille a nettement bénéficié de son positionnement internationale sur le mois. Nous avons profité de la belle performance des petites et moyennes capitalisations américaines pour réallouer nos expositions vers les grands noms de la tech présents dans Nasdaq. Nous avons conservé notre biais bancaire tant US que Zone Euro et conservé aussi notre exposition sur les émergents que ce soit en taux ou en actions ."

## Octobre 2025

"Un marché en apnée : Après un début d'année tonitruant, un deuxième trimestre impressionnant, nous attendions une baisse, ou plutôt « une respiration salutaire des marchés » pour clôturer le troisième trimestre de l'année 2025, en vain. Nous avons donc reporté nos attentes de correction sur le mois d'octobre mais la belle dynamique de résultats en Europe et aux US couplé à une concentration toujours importante a littéralement douché nos « espoirs », tirant les marchés actions nettement à la hausse. Le Japon de la nouvelle Premier ministre, Sanae Takaichi, connue pour soutenir une politique budgétaire plus qu'accommodante permet au Nikkei d'enregistrer, avec +16.6% en yen, la plus belle progression mensuelle de son histoire. Dans ce contexte, nos scénarios évoluent à la marge. Notre scénario central anticipe toujours, avec une probabilité d'occurrence de 65% , une hausse mesurée des marchés actions tirés par une « économie résiliente ». Dans ce scénario les Etats-Unis et la Chine trouvent (enfin !!!) un terrain d'entente, la hausse des droits de douane substantielle (délirante ) est évitée. La Réserve Fédérale poursuit son cycle de baisse et l'ensemble de ses perspectives dissipent l'attentisme des marchés qui montent encore. Le pendant de notre scénario central s'intitule sobrement « Le sentiment se dégrade ». Un sentiment négatif s'installe et le cercle vicieux de la confiance défaillante se met en place. Les actions s'orientent à la baisse qui reste au demeurant fort mesurée. Les taux longs baissent amortissant le choc de cette fin d'année. Dans le portefeuille notre exposition aux actions est restée plutôt stable au cours du mois. Mais cette apparente tranquillité ne doit pas cacher les mouvements de réallocation sectorielle que nous avons opéré à l'intérieur du portefeuille ! En effet, nous avons profité de la belle dynamique passée pour prendre, comme nous l'avions annoncé, nos bénéfices sur les petites et moyennes capitalisations US et nous réinvestir sur les grands noms de la Tech US. Nous avons vendu nos positions sur les bancaires américaines après la publication des résultats, position qui n'a pas dégagé les performances escomptées en dépit de la dérégulation et de la bonne tenue des résultats. Nous avons pris, en partie, des bénéfices sur les bancaires de la Zone Euro, qui demeure, pour nous, la meilleure façon d'investir sur la zone. Et après avoir investi sur le thème de l'intelligence artificielle via les semi-conducteurs (cf métaphore des vendeurs de pioche) , puis au travers des grands noms de la techn US ou chinoise, nous cherchons aujourd'hui une nouvelle façon d'investir sur le thème notamment via la génération d'électricité. En terme d'exposition géographique nous privilégions toujours les US puis l'Europe et les Emergents. Nous



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

gardons toujours à l'esprit ce qu'il s'est passé en décembre 2018, la pire baisse jamais réalisée sur le marché américain et si la situation n'est pas identique, il y a certaines ressemblances troublantes. Nous resterons donc vigilants et réactifs pour cette fin d'année."

## Novembre 2025

"This is the end ! Tout ce qui commence, à une fin. C'est une des rares vérités qui ne souffre ni relativité, ni subjectivité. Qu'il s'agisse de l'univers, de l'inflation ou de la carrière d'un gérant présent pour servir depuis plus de 20 ans, ou de son binôme, tout fini toujours par s'arrêter de manière plus ou moins brutale ! Et alors que l'année 2025 touche, elle aussi, à sa fin, il est temps pour nous de faire un bilan de cette année riche en événements. Du Libération Day à un nouveau cycle de baisse des taux sans récession en passant par une instabilité politique inédite en France, l'année 2025 a été ponctuée par des « truths » pas si social, des menaces assez directes, des disputes et des réconciliations surprenantes. Mais l'ensemble de ces péripéties n'a pas réussi à entamer l'optimisme, presque béat, de marchés actions boostés à l'intelligence (pas si) artificielle. Nos fonds bien investis tout au long de l'année, ont bénéficié de la vigueur des actions et de la diversification aurifère. Nous restons exposé sur les actions pour terminer l'année sur une note positive. Nous privilégions dans notre allocation géographique un investissement sur les US et en particulier sur la tech. Nous maintenons notre biais sur les actions émergentes ainsi qu'un investissement sur les bancaires de la zone euro. Nous gardons aussi à titre de diversification une exposition aux mines d'or ainsi qu'une sensibilité aux taux américains, principalement 5 ans. Pour l'année 2026 nous anticipons deux scénarios : Soit la poursuite d'un goldilocks avec une croissance modérée soutenue par l'IA, quelques impulsions budgétaires aux US comme en Europe, et une politique monétaire toujours accommodante. Dans ce scénario les marchés actions devraient progresser, notamment les émergents. De l'autre côté les risques viendraient de l'IA, de son cycle d'investissement et de sa capacité à trouver des sources d'énergie. La forte concentration des titres pourraient tirer les marchés nettement à la baisse."

## Décembre 2025

"Le mois de décembre 2025 a été marqué par la troisième baisse de taux directeurs de la Fed de l'année, qui s'établissent désormais à 3,50%/3,75%. La banque centrale américaine a, par ailleurs, repris un programme d'expansion de bilan suite aux tensions sur les taux monétaires. La BCE a, elle, poursuivi sa politique attentiste en laissant son taux de dépôt inchangé à 2% tandis que la Banque du Japon a relevé son principal taux directeur à 0,75% en laissant la porte ouverte à d'autres hausses en 2026. Le dollar s'est légèrement déprécié face à l'euro sur le mois, la parité EUR/USD passant de 1,16 à 1,17. Le yen est resté relativement stable face au dollar. Aux Etats-Unis, les chiffres économiques importants ont fait leur retour après le FOMC du 10 décembre. En effet, leur publication avait été retardée à cause du très long shutdown d'octobre/novembre. Le BLS a ainsi publié en même temps les rapports sur le marché du travail et sur les prix à la consommation pour les mois d'octobre et de novembre. On retiendra que le taux de chômage est remonté à 4,6% en novembre et que l'inflation sous-jacente (« core CPI ») est retombée à 2,6%. Même si certains choix méthodologiques sont contestés, les chiffres peuvent donner des arguments aux colombes du FOMC. En Chine, les chiffres d'activité ont continué à décevoir. En zone euro, la croissance du 3ème trimestre a été revue à la hausse tout comme la croissance de l'emploi grâce à un impact moins marqué de la guerre commerciale et une reprise de la demande domestique. L'inflation est quant à elle restée stable. Le S&P 500 a fini le mois de décembre à l'équilibre (0,03% sur le mois) alors que le MSCI EMU a progressé de 2,4%. Le MSCI Emerging réalise également un bon mois à +3%. L'or a progressé d'environ 2% sur le mois, en dépassant ponctuellement ses plus hauts historiques au-dessus de 4500 \$ l'once. En revanche, le pétrole a baissé une nouvelle fois, le Brent convergeant vers 60\$ le baril. Les taux 10 ans américains et allemands ont grimpé d'une quinzaine de points de base (bps). La courbe des taux s'est pentifiée de part et d'autre de l'Atlantique. Au Japon, les taux longs ont continué sur leur forte tendance haussière des derniers mois. En Europe, les spreads de crédit se sont contractés sur le mois. Dans ce contexte, le portefeuille est resté globalement inchangé sur le mois. Dans cet environnement, la visibilité reste partielle et les primes de risque apparaissent davantage guidées par la combinaison de politique économique, trajectoire des taux et de la dynamique du dollar que par un cycle macroéconomique linéaire. Après une année marquée par un élargissement géographique des performances et un soutien plus tangible des politiques budgétaires et monétaires en seconde partie d'année, les marchés semblent intégrer la poursuite d'une normalisation graduelle des banques centrales, sans réaccélération inflationniste immédiate, tout en restant sensibles à deux sources d'incertitude : d'une part, la soutenabilité des finances publiques et la pentification des courbes dans les grandes zones ; d'autre part, la persistance de frictions commerciales susceptibles d'affecter la confiance et l'investissement. Sur les actions, la perspective demeure globalement constructive mais plus

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

asymétrique, dans la mesure où une partie du scénario de désinflation et d'assouplissement monétaire est déjà reflétée dans les valorisations, en particulier aux États-Unis ; dans ce contexte, la dispersion devrait rester élevée, avec une dépendance accrue aux révisions de bénéfices, à la sensibilité aux taux longs et au degré de concentration des indices. En relatif, l'Europe pourrait continuer de bénéficier d'un point d'entrée de valorisation plus raisonnable, même si la visibilité reste conditionnée aux enjeux politiques et budgétaires domestiques. Aux États-Unis, la thématique Intelligence Artificielle devrait continuer de structurer les performances, mais avec une sélectivité accrue au sein des grandes capitalisations, dans un régime où les segments à forte « duration » demeurent plus sensibles aux surprises de taux. Les marchés émergents restent étroitement liés à la dynamique du dollar et aux conditions financières globales, un dollar plus faible constituant un soutien, tandis que la Chine demeure un point de surveillance au regard d'indicateurs d'activité encore décevants ; au Japon, l'évolution des rendements domestiques et la trajectoire de la Banque du Japon devraient continuer de peser sur le profil de risque, malgré un narratif de reflation plus favorable. Dans ce cadre, le positionnement macro-financier privilégie généralement une approche équilibrée : une duration gérée de manière opportuniste, en tenant compte du risque de pente et de volatilité des taux ; une exposition crédit davantage orientée vers la qualité et le portage, dans un contexte de spreads comprimés et de taux de défaut en légère remontée ; une diversification via les aurifères ayant confirmé leurs rôle de couverture dans un régime de diversification des réserves et de flux soutenus ; et une lecture plus prudente de l'énergie, où la contribution dépend davantage des fondamentaux d'offre/demande que d'un simple effet « reflation ». Sur les devises, la baisse du dollar observée en 2025 a constitué un moteur significatif des performances non couvertes ; à ce stade, le marché semble anticiper une poursuite modérée de ce mouvement, ce qui plaide pour une gestion active du couple couverture/portage."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR CROISSANCE REACTIVE et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Croissance Réactive - I en devise EUR : 7,07% / 2,24% avec une Tracking Error de 6,34%
- Part CPR Croissance Réactive - L en devise EUR : 6,25% / 2,24% avec une Tracking Error de 6,35%
- Part CPR Croissance Réactive - P en devise EUR : 6,20% / 2,24% avec une Tracking Error de 6,34%
- Part CPR Croissance Réactive - R en devise EUR : 6,99% / 2,24% avec une Tracking Error de 6,35%
- Part CPR Croissance Réactive - T en devise EUR : 7,71% / 2,24% avec une Tracking Error de 6,34%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                                                      | Mouvements ("Devise de comptabilité") |                |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
|                                                             | Acquisitions                          | Cessions       |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C                       | 374 538 646,75                        | 381 096 720,58 |
| Lyxor MSCI World UCITS ETF Dist                             | 232 717 787,66                        | 131 360 199,91 |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C       | 161 001 201,56                        | 162 657 830,77 |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z              | 101 021 191,51                        | 92 763 073,84  |
| AMUNDI MSCI WLD ESG CLIM NETZE AMBI CTB                     | 165 796 656,05                        | 12 575 039,94  |
| AM EU GOV TILTED GREEN BD UCITS ETF ACC                     | 59 672 449,98                         | 75 789 327,06  |
| CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A                      | 58 509 284,04                         | 55 829 926,73  |
| iShares S&P U.S. Banks ETF                                  | 54 938 147,92                         | 52 465 063,12  |
| AMUNDI ETF ICAV AMUNDI SP 500 CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB | 21 869 302,90                         | 77 494 963,25  |
| CPR USA ESG I                                               | 31 857 885,02                         | 49 574 692,24  |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

|                                                                                                                                                                                                                                                                     | 31/12/2025 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE I</b><br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)<br>Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,67       |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE L</b><br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)<br>Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE P</b><br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)<br>Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE R</b><br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)<br>Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE T</b><br>Frais de gestion variables acquis<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)<br>Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)<br>Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 662 379 639,34**

- o Change à terme :
- o Future : 662 379 639,34
- o Options :
- o Swap :

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| NEANT                          | NEANT                              |

(\*) Sauf les dérivés listés.



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments                                                                                                 | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces (*) |                                   |
| <b>Total</b>                                                                                                        |                                   |
| <b>Instruments financiers dérivés</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces (*) |                                   |
| <b>Total</b>                                                                                                        |                                   |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels                                                     | Montant en devise du portefeuille |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*)<br>. Autres revenus                                                  |                                   |
| <b>Total des revenus</b>                                                           |                                   |
| . Frais opérationnels directs<br>. Frais opérationnels indirects<br>. Autres frais |                                   |
| <b>Total des frais</b>                                                             |                                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 21 mai 2025 Ajout [Privilégier ETF Amundi - CODE ISIN : FR0013414059] : Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

Le 21 mai 2025 Ajout [Privilégier ETF Amundi - CODE ISIN : FR0010097683] : Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

Le 21 mai 2025 Ajout [Dépassement temporaire OPC - CODE ISIN : FR0013294626] : Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

Le 21 mai 2025 Ajout [Exposition synthétique via dérivés - CODE ISIN : FR0013294626] : Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le 21 mai 2025 Modification [Terminologie produit - CODE ISIN : FR0011741941] : CPR Croissance Réactive - T (Produit, FCP)

## Informations spécifiques

### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.

Niveau de levier indicatif : 62,48%.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Politique de Rémunérations

#### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (174 bénéficiaires<sup>1</sup>) s'est élevé à 24 973 618 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 15 660 843 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 9 312 775 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 3 470 710 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (11 bénéficiaires), 4 219 970 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (12 bénéficiaires).

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

---

<sup>1</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères quantitatifs :*

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
  - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
  - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
  - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
  - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
  - Respect de la politique Investissement Responsable,
  - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
  - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
  - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
  - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
  - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
  - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
  - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
  - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

## Application en gestion passive :

### • Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

### • Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

## Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

\* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

### Décomposition du coupon : Part CPR CROISSANCE REACTIVE T

|                                                                                                                    | Net global           | Devise     | Net unitaire    | Devise     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|-----------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire                                            | 335 903,13           | EUR        | 6,00            | EUR        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              |                      |            |                 |            |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 1 293 786,89         | EUR        | 23,11           | EUR        |
| Revenus non déclarables et non imposables                                                                          |                      |            |                 |            |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values                                                        | 76 018 237,35        | EUR        | 1 357,86        | EUR        |
| <b>Total</b>                                                                                                       | <b>77 647 927,37</b> | <b>EUR</b> | <b>1 386,97</b> | <b>EUR</b> |



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

**Certification du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**CPR CROISSANCE REACTIVE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CPR ASSET MANAGEMENT  
91-93, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CPR CROISSANCE REACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

## **CPR CROISSANCE REACTIVE**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

## **CPR CROISSANCE REACTIVE**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3*

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

## **CPR CROISSANCE REACTIVE**

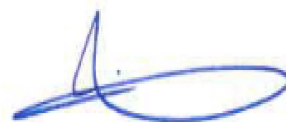
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.04.13 10:29:58 +02:00

## Comptes annuels

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

| Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR                                | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations corporelles nettes</b>                       |                         |                         |
| <b>Titres financiers</b>                                        |                         |                         |
| <b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>                        | <b>20 296 078,40</b>    | <b>17 303 203,20</b>    |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                         |                         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              | 20 296 078,40           | 17 303 203,20           |
| <b>Obligations convertibles en actions (B)</b>                  |                         |                         |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                         |                         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                         |                         |
| <b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>                    |                         | <b>81 233 208,06</b>    |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                         | 81 233 208,06           |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                         |                         |
| <b>Titres de créances (D)</b>                                   |                         |                         |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                   |                         |                         |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé               |                         |                         |
| <b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>            | <b>987 854 742,31</b>   | <b>955 808 285,45</b>   |
| OPCVM                                                           | 987 854 742,31          | 927 551 227,27          |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne |                         | 28 257 058,18           |
| Autres OPC et fonds d'investissements                           |                         |                         |
| <b>Dépôts (F)</b>                                               |                         |                         |
| <b>Instruments financiers à terme (G)</b>                       | <b>3 251 593,28</b>     | <b>10 176 700,31</b>    |
| <b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>                    |                         |                         |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension  |                         |                         |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie           |                         |                         |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés            |                         |                         |
| Titres financiers empruntés                                     |                         |                         |
| Titres financiers donnés en pension                             |                         |                         |
| Autres opérations temporaires                                   |                         |                         |
| <b>Prêts (I) (*)</b>                                            |                         |                         |
| <b>Autres actifs éligibles (J)</b>                              |                         |                         |
| <b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>    | <b>1 011 402 413,99</b> | <b>1 064 521 397,02</b> |
| <b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>                  | <b>14 527 824,23</b>    | <b>24 444 690,88</b>    |
| <b>Comptes financiers</b>                                       | <b>3 141 434,07</b>     | <b>2 542 968,15</b>     |
| <b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>     | <b>17 669 258,30</b>    | <b>26 987 659,03</b>    |
| <b>Total de l'actif I+II</b>                                    | <b>1 029 071 672,29</b> | <b>1 091 509 056,05</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

| Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR                          | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres :</b>                                  |                         |                         |
| Capital                                                    | 918 055 667,72          | 1 005 256 443,11        |
| Report à nouveau sur revenu net                            | 409,98                  | 395,32                  |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 38 270 951,00           | 449,15                  |
| Résultat net de l'exercice                                 | 68 909 362,93           | 74 612 702,92           |
| <b>Capitaux propres I</b>                                  | <b>1 025 236 391,63</b> | <b>1 079 869 990,50</b> |
| <b>Passifs de financement II (*)</b>                       |                         |                         |
| <b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>   | <b>1 025 236 391,63</b> | <b>1 079 869 990,50</b> |
| <b>Passifs éligibles :</b>                                 |                         |                         |
| <b>Instruments financiers (A)</b>                          |                         |                         |
| Opérations de cession sur instruments financiers           |                         |                         |
| Opérations temporaires sur titres financiers               |                         |                         |
| <b>Instruments financiers à terme (B)</b>                  | <b>3 251 587,34</b>     | <b>10 176 700,34</b>    |
| <b>Emprunts (C) (*)</b>                                    |                         |                         |
| <b>Autres passifs éligibles (D)</b>                        |                         |                         |
| <b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>        | <b>3 251 587,34</b>     | <b>10 176 700,34</b>    |
| <b>Autres passifs :</b>                                    |                         |                         |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs                     | 583 693,32              | 879 381,53              |
| Concours bancaires                                         |                         | 582 983,68              |
| <b>Sous-total autres passifs IV</b>                        | <b>583 693,32</b>       | <b>1 462 365,21</b>     |
| <b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>                         | <b>1 029 071 672,29</b> | <b>1 091 509 056,05</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                     | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Revenus financiers nets</b>                                                              |                      |                      |
| <b>Produits sur opérations financières :</b>                                                |                      |                      |
| Produits sur actions                                                                        | 2 586 781,64         | 1 201 054,72         |
| Produits sur obligations                                                                    |                      | 3 188 729,69         |
| Produits sur titres de créances                                                             |                      |                      |
| Produits sur parts d'OPC                                                                    |                      |                      |
| Produits sur instruments financiers à terme                                                 |                      |                      |
| Produits sur opérations temporaires sur titres                                              |                      |                      |
| Produits sur prêts et créances                                                              |                      |                      |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles                                             |                      |                      |
| Autres produits financiers                                                                  | 545 592,11           | 997 729,33           |
| <b>Sous-total produits sur opérations financières</b>                                       | <b>3 132 373,75</b>  | <b>5 387 513,74</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières :</b>                                                 |                      |                      |
| Charges sur opérations financières                                                          |                      |                      |
| Charges sur instruments financiers à terme                                                  |                      |                      |
| Charges sur opérations temporaires sur titres                                               |                      |                      |
| Charges sur emprunts                                                                        |                      |                      |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles                                              |                      |                      |
| Charges sur passifs de financement                                                          |                      |                      |
| Autres charges financières                                                                  | -15 140,11           | -111 806,24          |
| <b>Sous-total charges sur opérations financières</b>                                        | <b>-15 140,11</b>    | <b>-111 806,24</b>   |
| <b>Total revenus financiers nets (A)</b>                                                    | <b>3 117 233,64</b>  | <b>5 275 707,50</b>  |
| <b>Autres produits :</b>                                                                    |                      |                      |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC                                      |                      |                      |
| Versements en garantie de capital ou de performance                                         |                      |                      |
| Autres produits                                                                             |                      |                      |
| <b>Autres charges :</b>                                                                     |                      |                      |
| Frais de gestion de la société de gestion                                                   | -5 206 370,20        | -5 460 706,35        |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement                                 |                      |                      |
| Impôts et taxes                                                                             |                      |                      |
| Autres charges                                                                              |                      |                      |
| <b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>                                     | <b>-5 206 370,20</b> | <b>-5 460 706,35</b> |
| <b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>                     | <b>-2 089 136,56</b> | <b>-184 998,85</b>   |
| <b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>                                    | <b>103 237,46</b>    | <b>27 246,91</b>     |
| <b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>                                                    | <b>-1 985 899,10</b> | <b>-157 751,94</b>   |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>              |                      |                      |
| Plus ou moins-values réalisées                                                              | 60 115 388,55        | 99 322 660,82        |
| Frais de transactions externes et frais de cession                                          | -617 370,48          | -614 169,93          |
| Frais de recherche                                                                          |                      |                      |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs                               |                      |                      |
| Indemnités d'assurance perçues                                                              |                      |                      |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus                                   |                      |                      |
| <b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b> | <b>59 498 018,07</b> | <b>98 708 490,89</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>                        | <b>-3 206 426,80</b> | <b>-7 532 376,03</b> |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>                                     | <b>56 291 591,27</b> | <b>91 176 114,86</b> |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                             | 31/12/2025           | 31/12/2024            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>                       |                      |                       |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | 14 425 961,70        | -19 041 381,60        |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises                                              | -1 174 066,70        | 1 046 666,83          |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir                                      |                      |                       |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs                                       |                      |                       |
| <b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>           | <b>13 251 895,00</b> | <b>-17 994 714,77</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>                                 | <b>1 351 775,76</b>  | <b>1 589 054,77</b>   |
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>                                             | <b>14 603 670,76</b> | <b>-16 405 660,00</b> |
| <b>Acomptes :</b>                                                                                   |                      |                       |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)                                         |                      |                       |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)                |                      |                       |
| <b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>                                      |                      |                       |
| <b>Impôt sur le résultat V (*)</b>                                                                  |                      |                       |
| <b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>                                                           | <b>68 909 362,93</b> | <b>74 612 702,92</b>  |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## Annexes aux comptes annuels

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme – 4 ans minimum – une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 4,25% à l'indice €STR capitalisé pour la part I, supérieure de 3,50% à l'indice €STR capitalisé pour la part L et P, supérieure de 4,20% à l'indice €STR capitalisé pour la part R et supérieure de 4,70% à l'indice €STR capitalisé pour la part T.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

|                                                         | 31/12/2021              | 30/12/2022              | 29/12/2023              | 31/12/2024              | 31/12/2025              |
|---------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                          | <b>1 644 522 253,99</b> | <b>1 410 321 112,83</b> | <b>1 217 202 786,41</b> | <b>1 079 869 990,50</b> | <b>1 025 236 391,63</b> |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE I en EUR</b>            |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 52 181 627,90           | 49 371 917,69           | 21 286 493,26           | 22 018 382,59           | 23 641 041,36           |
| Nombre de titres                                        | 279,57500               | 280,81900               | 116,45600               | 112,31088               | 112,62495               |
| Valeur liquidative unitaire                             | 186 646,25              | 175 814,02              | 182 785,71              | 196 048,52              | 209 909,45              |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 6 702,46                | 5 635,81                | 152,18                  | 16 538,77               | 11 399,32               |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -864,15                 | -328,77                 | -209,47                 | -321,93                 | -702,13                 |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE L en EUR</b>            |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 2 219,18                | 2 073,94                | 2 139,68                | 2 276,92                | 3 421,62                |
| Nombre de titres                                        | 20,000                  | 20,000                  | 20,000                  | 20,000                  | 28,288                  |
| Valeur liquidative unitaire                             | 110,95                  | 103,69                  | 106,98                  | 113,84                  | 120,95                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 4,01                    | 3,36                    | 0,09                    | 9,65                    | 6,61                    |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -1,30                   | -1,03                   | -0,91                   | -1,05                   | -1,30                   |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE P en EUR</b>            |                         |                         |                         |                         |                         |
| Actif net                                               | 452 873 778,78          | 398 538 426,72          | 352 073 753,36          | 324 994 095,02          | 315 574 996,60          |
| Nombre de titres                                        | 864 189,63300           | 813 648,94900           | 696 561,15400           | 604 317,10480           | 552 568,70429           |
| Valeur liquidative unitaire                             | 524,04                  | 489,81                  | 505,44                  | 537,78                  | 571,10                  |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 18,93                   | 15,84                   | 0,39                    | 45,55                   | 31,17                   |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -6,15                   | -4,81                   | -4,23                   | -5,05                   | -6,39                   |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

|                                                                  | 31/12/2021       | 30/12/2022     | 29/12/2023     | 31/12/2024     | 31/12/2025     |
|------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Part CPR<br/>CROISSANCE<br/>REACTIVE R en<br/>EUR</b>         |                  |                |                |                |                |
| Actif net                                                        | 1 038 631,31     | 1 125 724,55   | 676 528,94     | 638 288,04     | 633 971,54     |
| Nombre de titres                                                 | 9 181,338        | 10 572,626     | 6 114,548      | 5 382,156      | 4 996,274      |
| Valeur liquidative<br>unitaire                                   | 113,12           | 106,47         | 110,64         | 118,59         | 126,88         |
| Capitalisation<br>unitaire sur plus et<br>moins-values<br>nettes | 4,06             | 3,41           | 0,09           | 10,01          | 6,89           |
| Capitalisation<br>unitaire sur revenu                            | -0,56            | -0,28          | -0,17          | -0,26          | -0,50          |
| <b>Part CPR<br/>CROISSANCE<br/>REACTIVE T en<br/>EUR</b>         |                  |                |                |                |                |
| Actif net                                                        | 1 138 425 996,82 | 961 282 969,93 | 843 163 871,17 | 732 216 947,93 | 685 382 960,51 |
| Nombre de titres                                                 | 95 670,429       | 88 642,428     | 77 210,390     | 62 471,959     | 55 983,855     |
| Valeur liquidative<br>unitaire                                   | 11 899,45        | 10 844,50      | 10 920,34      | 11 720,72      | 12 242,51      |
| Distribution<br>unitaire sur plus et<br>moins-values<br>nettes   | 426,05           | 365,56         | 10,96          | 304,64         | 338,17         |
| Plus et moins-<br>values nettes<br>unitaire non<br>distribuées   |                  | 0,22           |                | 683,60         | 1 019,69       |
| Distribution<br>unitaire sur revenu                              | 10,23            | 37,20          | 45,62          | 46,98          | 29,11          |
| Crédit d'impôt<br>unitaire (1)                                   |                  |                | 16,230         |                | (1)            |

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, y compris les frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats), à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...).

Les frais de gestion indirects recouvrent les commissions et frais de gestion indirects supportés le FCP (ces frais sont présents lorsque le FCP investit plus de 20% de son actif en parts et/ou actions d'OPC).

A ces frais de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

| N° | Frais facturés au FCP <sup>(1)</sup>                      | Assiette  | Taux annuel / Barème                                                                                                                                                                  |
|----|-----------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | de gestion financière                                     | Actif net | <u>Part P</u> : 1,35% TTC maximum<br><u>Part I</u> : 0,60% TTC maximum<br><u>Part T</u> : 0,10% TTC maximum<br><u>Part R</u> : 0,65% TTC maximum<br><u>Part L</u> : 1,35% TTC maximum |
| 2  | Frais de fonctionnement et autres services (2)            | Actif net | <u>Part P</u> : 0,17% TTC<br><u>Part I</u> : 0,10% TTC<br><u>Part T</u> : 0,05% TTC<br><u>Part R</u> : 0,12% TTC<br><u>Part L</u> : 0,12% TTC                                         |
| 3  | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Parts P, I, T, R, L :<br>0,50% TTC maximum                                                                                                                                            |
| 4  | Commissions de mouvement perçues par la société de        | N/A       | N/A                                                                                                                                                                                   |
| 5  | Commission de surperformance                              | Actif net | <u>Parts P, I, R et L</u> :<br>20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence<br><u>Part T</u> : N/A                                                           |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

<sup>(1)</sup> Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci dessus :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances ou à une procédure pour faire valoir un droit.
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF.
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents.

<sup>(2)</sup> Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

## Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ... )
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

## Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1<sup>er</sup> jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de €STR + 4,25% pour la part I, €STR + 3,50% pour la part L et P, €STR + 4,20% pour la part R.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

**La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.**

## Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

## **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| Part(s)                        | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées                    |
|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE P | Capitalisation               | Capitalisation                                                           |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE L | Capitalisation               | Capitalisation                                                           |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE R | Capitalisation               | Capitalisation                                                           |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE T | Distribution                 | Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE I | Capitalisation               | Capitalisation                                                           |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR                     | 31/12/2025              | 31/12/2024              |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres début d'exercice</b>                                         | <b>1 079 869 990,50</b> | <b>1 217 202 786,41</b> |
| <b>Flux de l'exercice :</b>                                                      |                         |                         |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 35 311 650,57           | 55 522 006,32           |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)              | -139 652 683,89         | -269 460 359,32         |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation                       | -2 089 136,56           | -184 998,85             |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation            | 59 498 018,07           | 98 708 490,89           |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation      | 13 251 895,00           | -17 994 714,77          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets                            | -2 799 579,12           | -3 163 647,86           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes   | -18 153 762,94          | -760 052,18             |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes                    |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets                          |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes |                         |                         |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes                  |                         |                         |
| Autres éléments (*)                                                              |                         | 479,86 (*)              |
| <b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>                          | <b>1 025 236 391,63</b> | <b>1 079 869 990,50</b> |

(\*) Résultat de fusion

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

|                                                       | En parts      | En montant     |
|-------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE I</b>                 |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 12,74208      | 2 577 979,48   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -12,42801     | -2 473 995,66  |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 0,31407       | 103 983,82     |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 112,62495     |                |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE L</b>                 |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 8,288         | 993,47         |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |               |                |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 8,288         | 993,47         |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 28,288        |                |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE P</b>                 |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 21 171,03302  | 11 532 899,18  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -72 919,43353 | -39 610 122,80 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -51 748,40051 | -28 077 223,62 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 552 568,70429 |                |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE R</b>                 |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 341,590       | 39 829,50      |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -727,472      | -88 562,26     |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -385,882      | -48 732,76     |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 4 996,274     |                |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE T</b>                 |               |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 1 873,250     | 21 159 948,94  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -8 361,354    | -97 480 003,17 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -6 488,104    | -76 320 054,23 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 55 983,855    |                |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

|                                                                                                                                                                                | En montant |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE I</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE L</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE P</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE R</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE T</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |

## B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

| Libellé de la part<br>Code ISIN              | Affectation des<br>revenus nets | Affectation des<br>plus ou moins-<br>values nettes<br>réalisées                   | Devise<br>de<br>la part | Actif net par part | Nombre de<br>parts | Valeur<br>liquidative |
|----------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| CPR CROISSANCE<br>REACTIVE I<br>FR0010965137 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                                    | EUR                     | 23 641 041,36      | 112,62495          | 209 909,45            |
| CPR CROISSANCE<br>REACTIVE L<br>FR0013414059 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                                    | EUR                     | 3 421,62           | 28,288             | 120,95                |
| CPR CROISSANCE<br>REACTIVE P<br>FR0010097683 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                                    | EUR                     | 315 574 996,60     | 552 568,70429      | 571,10                |
| CPR CROISSANCE<br>REACTIVE R<br>FR0013294626 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                                    | EUR                     | 633 971,54         | 4 996,274          | 126,88                |
| CPR CROISSANCE<br>REACTIVE T<br>FR0011741941 | Distribution                    | Capitalisation et/ou<br>Distribution, par<br>décision de la<br>société de gestion | EUR                     | 685 382 960,51     | 55 983,855         | 12 242,51             |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions significatives par pays |        |        |        |        |
|--------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
|                                                  |                       | Pays 1<br>FRANCE                                    | Pays 2 | Pays 3 | Pays 4 | Pays 5 |
|                                                  |                       | +/-                                                 | +/-    | +/-    | +/-    | +/-    |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                                     |        |        |        |        |
| Actions et valeurs assimilées                    | 20 296,08             | 20 296,08                                           |        |        |        |        |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                                     |        |        |        |        |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                                     |        |        |        |        |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                       |                                                     |        |        |        |        |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                                     |        |        |        |        |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                                     |        |        |        |        |
| Futures                                          | 74 753,90             | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Options                                          |                       | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Swaps                                            |                       | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Autres instruments financiers                    |                       | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| <b>Total</b>                                     | <b>95 049,98</b>      |                                                     |        |        |        |        |

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition<br><br>+/- | Décomposition de l'exposition par maturité |            |         | Décomposition par niveau de deltas |          |
|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|------------|---------|------------------------------------|----------|
|                                   |                       | <= 1 an                                    | 1<X<=5 ans | > 5 ans | <= 0,6                             | 0,6<X<=1 |
| <b>Total</b>                      |                       |                                            |            |         |                                    |          |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions par type de taux |                                       |                        |                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------|
|                                                  |                       | Taux fixe<br><br>+/-                         | Taux variable ou révisable<br><br>+/- | Taux indexé<br><br>+/- | Autre ou sans contrepartie de taux<br><br>+/- |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Dépôts                                           |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Obligations                                      |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Titres de créances                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               | 3 141,43              |                                              |                                       |                        | 3 141,43                                      |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Emprunts                                         |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Futures                                          | NA                    | 263 854,16                                   |                                       |                        |                                               |
| Options                                          | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Swaps                                            | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Autres instruments financiers                    | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Total</b>                                     |                       | <b>263 854,16</b>                            |                                       |                        | <b>3 141,43</b>                               |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR                | [0 - 3 mois]<br>(*)<br>+/- | [3 - 6 mois]<br>(*)<br>+/- | [6 - 12 mois]<br>(*)<br>+/- | [1 - 3 ans]<br>(*)<br>+/- | [3 - 5 ans]<br>(*)<br>+/- | [5 - 10 ans]<br>(*)<br>+/- | >10 ans<br>(*)<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Dépôts                                           |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Obligations                                      |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Titres de créances                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               | 3 141,43                   |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Passif</b>                                    |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Emprunts                                         |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Futures                                          |                            |                            |                             |                           | 250 634,36                | 13 219,80                  |                       |
| Options                                          |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Swaps                                            |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Autres instruments                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Total</b>                                     | <b>3 141,43</b>            |                            |                             |                           | <b>250 634,36</b>         | <b>13 219,80</b>           |                       |

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR                | Devise 1<br>USD<br>+/- | Devise 2<br>JPY<br>+/- | Devise 3<br>GBP<br>+/- | Devise 4<br>HKD<br>+/- | Devise N<br>+/- |
|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| <b>Actif</b>                                     |                        |                        |                        |                        |                 |
| Dépôts                                           |                        |                        |                        |                        |                 |
| Actions et valeurs assimilées                    |                        |                        |                        |                        |                 |
| Obligations et valeurs assimilées                |                        |                        |                        |                        |                 |
| Titres de créances                               |                        |                        |                        |                        |                 |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                        |                 |
| Créances                                         | 7 905,61               | 1 798,09               |                        |                        |                 |
| Comptes financiers                               | 280,17                 | 1 189,70               | 46,06                  | 0,10                   |                 |
| <b>Passif</b>                                    |                        |                        |                        |                        |                 |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                        |                        |                        |                        |                 |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                        |                 |
| Emprunts                                         |                        |                        |                        |                        |                 |
| Dettes                                           |                        |                        |                        |                        |                 |
| Comptes financiers                               |                        |                        |                        |                        |                 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                        |                        |                        |                        |                 |
| Devises à recevoir                               |                        |                        |                        |                        |                 |
| Devises à livrer                                 |                        |                        |                        |                        |                 |
| Futures options swaps                            | 188 066,76             | -12 462,04             |                        |                        |                 |
| Autres opérations                                |                        |                        |                        |                        |                 |
| <b>Total</b>                                     | <b>196 252,54</b>      | <b>-9 474,25</b>       | <b>46,06</b>           | <b>0,10</b>            |                 |

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR                | Invest. Grade<br>+/- | Non Invest. Grade<br>+/- | Non notés<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                      |                          |                  |
| Obligations convertibles en actions              |                      |                          |                  |
| Obligations et valeurs assimilées                |                      |                          |                  |
| Titres de créances                               |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Passif</b>                                    |                      |                          |                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                      |                          |                  |
| Dérivés de crédits                               |                      |                          |                  |
| <b>Solde net</b>                                 |                      |                          |                  |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b><br>Dépôts<br>Instruments financiers à terme non compensés<br>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension<br>Créances représentatives de titres donnés en garantie<br>Créances représentatives de titres financiers prêtés<br>Titres financiers empruntés<br>Titres reçus en garantie<br>Titres financiers donnés en pension<br>Créances<br>Collatéral espèces<br>Dépôt de garantie espèces versé<br><b>Opérations figurant au passif du bilan</b><br>Dettes représentatives des titres donnés en pension<br>Instruments financiers à terme non compensés<br>Dettes<br>Collatéral espèces |                                            |                                          |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN    | Dénomination de l'OPC                                         | Société de gestion                     | Orientation des placements / style de gestion | Pays de domiciliation de l'OPC | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition |
|--------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| LU2701718186 | abrdn SICAV II- Emerging Market Local Currency Debt Fund K Ac | ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG SA        | Fonds / Obligations                           | Luxembourg                     | EUR                     | 53 573 869,66           |
| FR0010315770 | Lyxor MSCI World UCITS ETF Dist                               | Amundi Asset Management                | Fonds / Actions                               | France                         | EUR                     | 101 904 670,92          |
| FR001400SHA6 | SG CPR ACTIONS USA I                                          | Amundi Asset Management                | Fonds / Actions                               | France                         | EUR                     | 37 658 891,60           |
| FR0014005XN8 | AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z                | Amundi Asset Management                | Monétaire Euro                                | France                         | EUR                     | 10 879 873,04           |
| FR0014005XM0 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C                         | Amundi Asset Management                | Monétaire Euro                                | France                         | EUR                     | 34 329 671,89           |
| FR0014005XL2 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C         | Amundi Asset Management                | Monétaire Euro                                | France                         | EUR                     | 66 076 249,26           |
| FR0013455359 | AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT I2 C                        | Amundi Asset Management                | Obligations et autres titres de créance Euro  | France                         | EUR                     | 92 335 506,46           |
| IE0001GSQ209 | AMUNDI MSCI WLD ESG CLIM NETZE AMBI CTB                       | AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL) | Fonds / Actions                               | Irlande                        | EUR                     | 158 762 081,29          |
| LU2572256746 | AMUNDI MSCI CHINA A II - UCITS ETF DIS                        | AMUNDI LUXEMBOURG SA                   | Fonds / Actions                               | Luxembourg                     | EUR                     | 25 894 958,56           |
| LU1681045024 | AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C                | AMUNDI LUXEMBOURG SA                   | Fonds / Actions                               | Luxembourg                     | EUR                     | 22 792 696,91           |
| LU1900068914 | Lyxor MSCI China ESG Leaders Extra (DR) UCITS ETF - Acc       | Amundi Asset Management                | Fonds / Actions                               | Luxembourg                     | EUR                     | 15 125 950,70           |
| LU1525418643 | AMUNDI EUR CORPORATE BOND 1-5Y ESG UCITS ETF ACC              | AMUNDI LUXEMBOURG SA                   | Fonds / Obligations                           | Luxembourg                     | EUR                     | 80 413 683,27           |
| LU2338645448 | AMUNDI SF SBI FM INDIA BOND H USD CAP                         | AMUNDI LUXEMBOURG SA                   | Fonds / Obligations                           | Luxembourg                     | USD                     | 7 633 554,75            |
| LU0891843558 | CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD V EUR ACC                      | CANDRIAM                               | Fonds de Fonds / Obligations                  | Luxembourg                     | EUR                     | 31 419 628,92           |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN    | Dénomination de l'OPC                    | Société de gestion   | Orientation des placements / style de gestion     | Pays de domiciliation de l'OPC | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition |
|--------------|------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| FR0010507913 | CPR USA ESG I                            | CPR Asset Management | Actions internationales                           | France                         | EUR                     | 37 412 827,37           |
| FR0011052844 | CPR ACTIONS EURO PREMIUM I               | CPR Asset Management | Fonds / Actions                                   | France                         | EUR                     | 7 741 592,00            |
| LU2860961155 | CPR ARTIFICIAL INTELLIGENCE O EUR C      | CPR Asset Management | Fonds / Actions                                   | Luxembourg                     | EUR                     | 2 371 932,90            |
| LU3079550326 | CPR INVEST-EUROPE DEFEN O EUR ACC        | CPR Asset Management | Fonds / Actions                                   | Luxembourg                     | EUR                     | 3 100 500,00            |
| LU1989765984 | CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A   | CPR Asset Management | Fonds / Actions                                   | Luxembourg                     | EUR                     | 14 454 885,24           |
| FR001400A7V4 | CPR ALLOCATION THEMATIQUE RESPONSABLE ZC | CPR Asset Management | Fonds / Diversifiés                               | France                         | EUR                     | 1 666 833,00            |
| LU2811101364 | CPR I B&W Euro Strat Auto 2029 I EUR C   | CPR Asset Management | Fonds / Mixte                                     | Luxembourg                     | EUR                     | 2 716 500,00            |
| LU2615664518 | CPR INVEST BW CLIM TARG 2028 I EUR ACC   | CPR Asset Management | Fonds / Mixte                                     | Luxembourg                     | EUR                     | 23 554 000,00           |
| LU2685406527 | CLIM ULTRA SHRT TERM BD Z EUR ACC UNHDG  | CPR Asset Management | Fonds / Obligations                               | Luxembourg                     | EUR                     | 21 436 128,00           |
| LU2684864023 | CPR INV BW CLIM TARG 2028 II I EUR ACC   | CPR Asset Management | Fonds / Obligations                               | Luxembourg                     | EUR                     | 22 692 000,00           |
| LU2610516721 | CPR INVEST B&W EUR ST AUT 2028II I EUR A | CPR Asset Management | Fonds / Obligations                               | Luxembourg                     | EUR                     | 11 576 571,38           |
| LU1902445045 | CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - E ACC    | CPR Asset Management | Fonds / Obligations                               | Luxembourg                     | EUR                     | 13 995 233,00           |
| LU1902444741 | CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - I ACC    | CPR Asset Management | Fonds / Obligations                               | Luxembourg                     | EUR                     | 61 128 276,50           |
| FR0010816439 | BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C                | CPR Asset Management | Obligations et autres titres de créance Euro      | France                         | EUR                     | 9 962 257,78            |
| FR0010796433 | BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C               | CPR Asset Management | Obligations et autres titres de créance Internat. | France                         | EUR                     | 15 243 917,91           |



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN | Dénomination de l'OPC | Société de gestion | Orientation des placements / style de gestion | Pays de domiciliation de l'OPC | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition |
|-----------|-----------------------|--------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Total     |                       |                    |                                               |                                |                         | 987 854 742,31          |

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

|                                         | Nature de débit/crédit        | 31/12/2025           |
|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------------|
| <b>Créances</b>                         |                               |                      |
|                                         | Souscriptions à recevoir      | 662,52               |
|                                         | Dépôts de garantie en espèces | 14 527 161,71        |
| <b>Total des créances</b>               |                               | <b>14 527 824,23</b> |
| <b>Dettes</b>                           |                               |                      |
|                                         | Rachats à payer               | 122,69               |
|                                         | Frais de gestion fixe         | 474 226,23           |
|                                         | Frais de gestion variable     | 0,67                 |
|                                         | Autres dettes                 | 109 343,73           |
| <b>Total des dettes</b>                 |                               | <b>583 693,32</b>    |
| <b>Total des créances et des dettes</b> |                               | <b>13 944 130,91</b> |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

|                                                        | 31/12/2025   |
|--------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE I</b>                  |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 145 770,43   |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,66         |
| Frais de gestion variables provisionnés                |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      | 0,67         |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE L</b>                  |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 35,76        |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 1,44         |
| Frais de gestion variables provisionnés                |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE P</b>                  |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 4 642 373,02 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 1,48         |
| Frais de gestion variables provisionnés                |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE R</b>                  |              |
| Commissions de garantie                                |              |
| Frais de gestion fixes                                 | 4 624,71     |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,73         |
| Frais de gestion variables provisionnés                |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00         |
| Frais de gestion variables acquis                      |              |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00         |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |              |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

|                                                        | 31/12/2025 |
|--------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR CROISSANCE REACTIVE T</b>                  |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 413 565,61 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,06       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

## D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit)                                              | 31/12/2025 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Garanties reçues                                                                        |            |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                |            |
| Garanties données                                                                       |            |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine |            |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés                                  |            |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés                                 |            |
| Autres engagements hors bilan                                                           |            |
| <b>Total</b>                                                                            |            |

## D4. AUTRES INFORMATIONS

### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 31/12/2025 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée |            |
| Titres empruntés              |            |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                                                 | 31/12/2025            |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                                                         |                       |
| Obligations                       |              |                                                         |                       |
| TCN                               |              |                                                         |                       |
| OPC                               |              |                                                         | 865 202 352,13        |
|                                   | LU1525418643 | AMUNDI EUR CORPORATE BOND 1-5Y ESG UCITS ETF ACC        | 80 413 683,27         |
|                                   | FR0014005XN8 | AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z          | 10 879 873,04         |
|                                   | FR0014005XM0 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C                   | 34 329 671,89         |
|                                   | FR0014005XL2 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C   | 66 076 249,26         |
|                                   | LU2572256746 | AMUNDI MSCI CHINA A II - UCITS ETF DIS                  | 25 894 958,56         |
|                                   | LU1681045024 | AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C          | 22 792 696,91         |
|                                   | IE0001GSQ209 | AMUNDI MSCI WLD ESG CLIM NETZE AMBI CTB                 | 158 762 081,29        |
|                                   | FR0013455359 | AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT I2 C                  | 92 335 506,46         |
|                                   | LU2338645448 | AMUNDI SF SBI FM INDIA BOND H USD CAP                   | 7 633 554,75          |
|                                   | FR0010796433 | BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C                              | 15 243 917,91         |
|                                   | FR0010816439 | BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C                               | 9 962 257,78          |
|                                   | LU2685406527 | CLIM ULTRA SHRT TERM BD Z EUR ACC UNHDG                 | 21 436 128,00         |
|                                   | FR0011052844 | CPR ACTIONS EURO PREMIUM I                              | 7 741 592,00          |
|                                   | FR001400A7V4 | CPR ALLOCATION THEMATIQUE RESPONSABLE ZC                | 1 666 833,00          |
|                                   | LU2860961155 | CPR ARTIFICIAL INTELLIGENCE O EUR C                     | 2 371 932,90          |
|                                   | LU2811101364 | CPR I B&W Euro Strat Auto 2029 I EUR C                  | 2 716 500,00          |
|                                   | LU2684864023 | CPR INV BW CLIM TARG 2028 II I EUR ACC                  | 22 692 000,00         |
|                                   | LU2610516721 | CPR INVEST B&W EUR ST AUT 2028II I EUR A                | 11 576 571,38         |
|                                   | LU2615664518 | CPR INVEST BW CLIM TARG 2028 I EUR ACC                  | 23 554 000,00         |
|                                   | LU1902445045 | CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - E ACC                   | 13 995 233,00         |
|                                   | LU1902444741 | CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - I ACC                   | 61 128 276,50         |
|                                   | LU3079550326 | CPR INVEST-EUROPE DEFEN O EUR ACC                       | 3 100 500,00          |
|                                   | LU1989765984 | CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A                  | 14 454 885,24         |
|                                   | FR0010507913 | CPR USA ESG I                                           | 37 412 827,37         |
|                                   | LU1900068914 | Lyxor MSCI China ESG Leaders Extra (DR) UCITS ETF - Acc | 15 125 950,70         |
|                                   | FR0010315770 | Lyxor MSCI World UCITS ETF Dist                         | 101 904 670,92        |
| Instruments financiers à terme    |              |                                                         |                       |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                                                         | <b>865 202 352,13</b> |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2025           | 31/12/2024         |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                              | <b>-1 985 899,10</b> | <b>-157 751,94</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice          |                      |                    |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter</b>                          | <b>-1 985 899,10</b> | <b>-157 751,94</b> |
| Report à nouveau                                                 | 409,98               | 395,32             |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>               | <b>-1 985 489,12</b> | <b>-157 356,62</b> |

### Part CPR CROISSANCE REACTIVE I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025        | 31/12/2024        |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-79 077,73</b> | <b>-36 156,33</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                   |                   |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-79 077,73</b> | <b>-36 156,33</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                   |                   |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-79 077,73</b> | <b>-36 156,33</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                   |                   |
| Distribution                                                                     |                   |                   |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                   |                   |
| Capitalisation                                                                   | -79 077,73        | -36 156,33        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-79 077,73</b> | <b>-36 156,33</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                   |                   |
| Montant unitaire                                                                 |                   |                   |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                   |                   |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                   |                   |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de parts                                                                  |                   |                   |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                   |                   |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                   |                   |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE L

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025    | 31/12/2024    |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-36,87</b> | <b>-21,00</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |               |               |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-36,87</b> | <b>-21,00</b> |
| Report à nouveau                                                                 |               |               |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-36,87</b> | <b>-21,00</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |               |               |
| Distribution                                                                     |               |               |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |               |               |
| Capitalisation                                                                   | -36,87        | -21,00        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-36,87</b> | <b>-21,00</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |               |               |
| Montant unitaire                                                                 |               |               |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |               |               |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |               |               |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |               |               |
| Nombre de parts                                                                  |               |               |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |               |               |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |               |               |

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-3 533 792,27</b> | <b>-3 055 130,00</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                      |                      |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-3 533 792,27</b> | <b>-3 055 130,00</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                      |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-3 533 792,27</b> | <b>-3 055 130,00</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                      |                      |
| Distribution                                                                     |                      |                      |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                      |                      |
| Capitalisation                                                                   | -3 533 792,27        | -3 055 130,00        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-3 533 792,27</b> | <b>-3 055 130,00</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                      |                      |
| Montant unitaire                                                                 |                      |                      |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                      |                      |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                      |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre de parts                                                                  |                      |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                      |                      |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                      |                      |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE R

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025       | 31/12/2024       |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>-2 543,55</b> | <b>-1 438,82</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                  |                  |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>-2 543,55</b> | <b>-1 438,82</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                  |                  |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>-2 543,55</b> | <b>-1 438,82</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                  |                  |
| Distribution                                                                     |                  |                  |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                  |                  |
| Capitalisation                                                                   | -2 543,55        | -1 438,82        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>-2 543,55</b> | <b>-1 438,82</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                  |                  |
| Montant unitaire                                                                 |                  |                  |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                  |                  |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                  |                  |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombre de parts                                                                  |                  |                  |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                  |                  |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                  |                  |

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE T

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025          | 31/12/2024          |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>1 629 551,32</b> | <b>2 934 994,21</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                     |                     |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>1 629 551,32</b> | <b>2 934 994,21</b> |
| Report à nouveau                                                                 | 409,98              | 395,32              |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>1 629 961,30</b> | <b>2 935 389,53</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                     |                     |
| Distribution                                                                     | 1 629 690,02        | 2 934 932,63        |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         | 271,28              | 456,90              |
| Capitalisation                                                                   |                     |                     |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>1 629 961,30</b> | <b>2 935 389,53</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                     |                     |
| Montant unitaire                                                                 |                     |                     |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                     |                     |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                     |                     |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de parts                                                                  | 55 983,855          | 62 471,959          |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              | 29,11               | 46,98               |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                     |                     |



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>56 291 591,27</b> | <b>91 176 114,86</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice         |                      |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>                                   | <b>56 291 591,27</b> | <b>91 176 114,86</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         | 38 270 951,00        | 449,15               |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>94 562 542,27</b> | <b>91 176 564,01</b> |

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025          | 31/12/2024          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>1 283 848,45</b> | <b>1 857 484,22</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                     |                     |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>1 283 848,45</b> | <b>1 857 484,22</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                     |                     |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>1 283 848,45</b> | <b>1 857 484,22</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                     |                     |
| Distribution                                                                              |                     |                     |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                     |                     |
| Capitalisation                                                                            | 1 283 848,45        | 1 857 484,22        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 283 848,45</b> | <b>1 857 484,22</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                     |                     |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                     |                     |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                     |                     |
| Nombre de parts                                                                           |                     |                     |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                     |                     |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE L

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025    | 31/12/2024    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>187,26</b> | <b>193,11</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |               |               |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>187,26</b> | <b>193,11</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |               |               |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>187,26</b> | <b>193,11</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |               |               |
| Distribution                                                                              |               |               |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |               |               |
| Capitalisation                                                                            | 187,26        | 193,11        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>187,26</b> | <b>193,11</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |               |               |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |               |               |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |               |               |
| Nombre de parts                                                                           |               |               |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |               |               |

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>17 225 620,59</b> | <b>27 527 281,57</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                      |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>17 225 620,59</b> | <b>27 527 281,57</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                      |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>17 225 620,59</b> | <b>27 527 281,57</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                      |                      |
| Distribution                                                                              |                      |                      |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                      |                      |
| Capitalisation                                                                            | 17 225 620,59        | 27 527 281,57        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>17 225 620,59</b> | <b>27 527 281,57</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                      |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                      |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                      |                      |
| Nombre de parts                                                                           |                      |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                      |                      |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE R

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025       | 31/12/2024       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>34 445,29</b> | <b>53 884,15</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                  |                  |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>34 445,29</b> | <b>53 884,15</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                  |                  |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>34 445,29</b> | <b>53 884,15</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                  |                  |
| Distribution                                                                              |                  |                  |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                  |                  |
| Capitalisation                                                                            | 34 445,29        | 53 884,15        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>34 445,29</b> | <b>53 884,15</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                  |                  |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                  |                  |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                  |                  |
| Nombre de parts                                                                           |                  |                  |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                  |                  |

## Part CPR CROISSANCE REACTIVE T

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>37 747 489,68</b> | <b>61 737 271,81</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                      |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>37 747 489,68</b> | <b>61 737 271,81</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         | 38 270 951,00        | 449,15               |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>76 018 440,68</b> | <b>61 737 720,96</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                      |                      |
| Distribution                                                                              | 18 932 060,25        | 19 031 457,59        |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                | 57 086 380,43        | 42 706 263,37        |
| Capitalisation                                                                            |                      |                      |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>76 018 440,68</b> | <b>61 737 720,96</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                      |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                      |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                      |                      |
| Nombre de parts                                                                           | 55 983,855           | 62 471,959           |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       | 338,17               | 304,64               |

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)                               | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle         | % Actif Net  |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                                             |        |                     | <b>20 296 078,40</b>    | <b>1,98</b>  |
| Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé |        |                     | <b>20 296 078,40</b>    | <b>1,98</b>  |
| Services financiers diversifiés                                                  |        |                     | <b>20 296 078,40</b>    | <b>1,98</b>  |
| NEXTSTAGE EVERGREEN                                                              | EUR    | 121 120             | 20 296 078,40           | 1,98         |
| <b>TITRES D'OPC</b>                                                              |        |                     | <b>987 854 742,31</b>   | <b>96,35</b> |
| <b>OPCVM</b>                                                                     |        |                     | <b>987 854 742,31</b>   | <b>96,35</b> |
| <b>Gestion collective</b>                                                        |        |                     | <b>987 854 742,31</b>   | <b>96,35</b> |
| abrdn SICAV II-Emerging Market Local Currency Debt Fund K Ac                     | EUR    | 4 667 607,874       | 53 573 869,66           | 5,23         |
| AMUNDI EUR CORPORATE BOND 1-5Y ESG UCITS ETF ACC                                 | EUR    | 1 465 336           | 80 413 683,27           | 7,84         |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z                                   | EUR    | 9,897               | 10 879 873,04           | 1,06         |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C                                            | EUR    | 31,22               | 34 329 671,89           | 3,35         |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C                            | EUR    | 603,524             | 66 076 249,26           | 6,44         |
| AMUNDI MSCI CHINA A II - UCITS ETF DIS                                           | EUR    | 166 639             | 25 894 958,56           | 2,53         |
| AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C                                   | EUR    | 1 262 110           | 22 792 696,91           | 2,22         |
| AMUNDI MSCI WLD ESG CLIM NETZE AMBI CTB                                          | EUR    | 288 578             | 158 762 081,29          | 15,49        |
| AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT I2 C                                           | EUR    | 883,386             | 92 335 506,46           | 9,01         |
| AMUNDI SF SBI FM INDIA BOND H USD CAP                                            | USD    | 8 954,483           | 7 633 554,75            | 0,74         |
| BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C                                                       | EUR    | 51,8915             | 15 243 917,91           | 1,49         |
| BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C                                                        | EUR    | 86,2167             | 9 962 257,78            | 0,97         |
| CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD V EUR ACC                                         | EUR    | 12 555,798          | 31 419 628,92           | 3,06         |
| CLIM ULTRA SHRT TERM BD Z EUR ACC UNHDG                                          | EUR    | 200                 | 21 436 128,00           | 2,09         |
| CPR ACTIONS EURO PREMIUM I                                                       | EUR    | 400                 | 7 741 592,00            | 0,76         |
| CPR ALLOCATION THEMATIQUE RESPONSABLE ZC                                         | EUR    | 14                  | 1 666 833,00            | 0,16         |
| CPR ARTIFICIAL INTELLIGENCE O EUR C                                              | EUR    | 20 309,3835         | 2 371 932,90            | 0,23         |
| CPR I B&W Euro Strat Auto 2029 I EUR C                                           | EUR    | 25 000              | 2 716 500,00            | 0,26         |
| CPR INV BW CLIM TARG 2028 II I EUR ACC                                           | EUR    | 200 000             | 22 692 000,00           | 2,21         |
| CPR INVEST B&W EUR ST AUT 2028II I EUR A                                         | EUR    | 96 915,6248         | 11 576 571,38           | 1,13         |
| CPR INVEST BW CLIM TARG 2028 I EUR ACC                                           | EUR    | 200 000             | 23 554 000,00           | 2,30         |
| CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - E ACC                                            | EUR    | 129 850             | 13 995 233,00           | 1,37         |
| CPR INVEST CLIMATE BONDS EURO - I ACC                                            | EUR    | 569 801,2351        | 61 128 276,50           | 5,96         |
| CPR INVEST-EUROPE DEFEN O EUR ACC                                                | EUR    | 30 000              | 3 100 500,00            | 0,30         |
| CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A                                           | EUR    | 63 841,0266         | 14 454 885,24           | 1,41         |
| CPR USA ESG I                                                                    | EUR    | 65,603              | 37 412 827,37           | 3,65         |
| Lyxor MSCI China ESG Leaders Extra (DR) UCITS ETF - Acc                          | EUR    | 138 935             | 15 125 950,70           | 1,48         |
| Lyxor MSCI World UCITS ETF Dist                                                  | EUR    | 272 511             | 101 904 670,92          | 9,94         |
| SG CPR ACTIONS USA I                                                             | EUR    | 349,07              | 37 658 891,60           | 3,67         |
| <b>Total</b>                                                                     |        |                     | <b>1 008 150 820,71</b> | <b>98,33</b> |

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## E1. Inventaire des éléments de bilan

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |             |                      |             |
|------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
|                  | Actif                              | Passif | Devises à recevoir (+)      |             | Devises à livrer (-) |             |
|                  |                                    |        | Devise                      | Montant (*) | Devise               | Montant (*) |
| <b>Total</b>     |                                    |        |                             |             |                      |             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |                    | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif             | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| DJES BANKS 0326              | 2 012               | 961 987,50                         |                    | 26 769 660,00               |
| E-MIN RUS 200 0326           | 186                 |                                    | -596 321,68        | 19 780 663,29               |
| EURO STOXX 50 0326           | 360                 | 199 800,00                         |                    | 21 027 600,00               |
| NASDAQ 100 E- 0326           | 94                  |                                    | -16 495,38         | 40 749 874,41               |
| ONK TOKYO NIK 0326           | 102                 |                                    | -35 682,71         | 28 047 497,64               |
| SP 500 MINI 0326             | -210                | 667 789,18                         |                    | -61 621 397,25              |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     | <b>1 829 576,68</b>                | <b>-648 499,77</b> | <b>74 753 898,09</b>        |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>1 829 576,68</b>                | <b>-648 499,77</b> | <b>74 753 898,09</b>        |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |                      | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif               | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |                      |                             |
| EURO BTP 0326                | 110                 |                                    | -52 800,00           | 13 219 800,00               |
| FV CBOT UST 5 0326           | 2 693               |                                    | -985 268,37          | 250 634 359,44              |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    | <b>-1 038 068,37</b> | <b>263 854 159,44</b>       |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |                      |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |                      |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |                      |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |                      |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |                      |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |                      |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    | <b>-1 038 068,37</b> | <b>263 854 159,44</b>       |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |                    | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif             | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| EC EURUSD 0326               | 1 500               | 1 253 246,20                       |                    | 188 066 754,65              |
| RY EURJPY 0326               | -100                |                                    | -133 087,69        | -12 462 032,66              |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     | <b>1 253 246,20</b>                | <b>-133 087,69</b> | <b>175 604 721,99</b>       |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |                    |                             |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>1 253 246,20</b>                | <b>-133 087,69</b> | <b>175 604 721,99</b>       |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements  | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|-----------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                       |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| 1. Futures            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.         |                     |                                    |        |                             |
| 2. Options            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.         |                     |                                    |        |                             |
| 3. Swaps              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.         |                     |                                    |        |                             |
| 4. Autres instruments |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>          |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements  | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|-----------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                       |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| 1. Futures            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 1.         |                     |                                    |        |                             |
| 2. Options            |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 2.         |                     |                                    |        |                             |
| 3. Swaps              |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 3.         |                     |                                    |        |                             |
| 4. Autres instruments |                     |                                    |        |                             |
| Sous-total 4.         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>          |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## E5. Synthèse de l'inventaire

|                                                                                      | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)                          | 1 008 150 820,71                   |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :               |                                    |
| Total opérations à terme de devises                                                  |                                    |
| Total instruments financiers à terme - actions                                       | 1 181 076,91                       |
| Total instruments financiers à terme - taux                                          | -1 038 068,37                      |
| Total instruments financiers à terme - change                                        | 1 120 158,51                       |
| Total instruments financiers à terme - crédit                                        |                                    |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions                            |                                    |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises |                                    |
| Autres actifs (+)                                                                    | 17 838 028,70                      |
| Autres passifs (-)                                                                   | -2 015 624,83                      |
| Passifs de financement (-)                                                           |                                    |
| <b>Total = actif net</b>                                                             | <b>1 025 236 391,63</b>            |

| Libellé de la part             | Devise de la part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|--------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE I | EUR               | 112,62495       | 209 909,45         |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE L | EUR               | 28,288          | 120,95             |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE P | EUR               | 552 568,70429   | 571,10             |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE R | EUR               | 4 996,274       | 126,88             |
| Part CPR CROISSANCE REACTIVE T | EUR               | 55 983,855      | 12 242,51          |



# OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

## **Annexe(s)**

**Produit**

# CPR Croissance Réactive - T

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

**FR0011741941 - Devise :** EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.**

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/05/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Croissance Réactive, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Croissance Réactive, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 4,70% à l'indice €STR capitalisé avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

L'exposition actions sera comprise entre 0% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1). Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Réactive.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Reactive.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 4 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 4 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 340               | €7 330             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -26,6%               | -7,5%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 620               | €9 240             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -13,8%               | -2,0%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 710               | €10 330            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -2,9%                | 0,8%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 850              | €11 580            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 8,5%                 | 3,7%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2019 et le 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 28/03/2024

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 4 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €586                 | €879                |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 5,9%                 | 2,2%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,04% avant déduction des coûts et de 0,81% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                    |                                                                                                                                                                                                                                                            | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                   | Jusqu'à 500 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                         | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |                                                                                                                                                                                                                                                            |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b> | 0,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.                                                                                                                              | 49,69 EUR                 |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 36,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques         |                                                                                                                                                                                                                                                            |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.                                                                                                                                                                                             | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : Supérieure à 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Reactive pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Produit**

# CPR Croissance Réactive - I

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

**FR0010965137 - Devise :** EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.**

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/05/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Croissance Réactive, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Croissance Réactive, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 4,25% à l'indice €STR capitalisé avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

L'exposition actions sera comprise entre 0% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1). Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Réactive.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Reactive.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 4 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 4 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 340               | €7 350             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -26,6%               | -7,4%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 680               | €9 340             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -13,2%               | -1,7%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 720               | €10 370            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -2,8%                | 0,9%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 890              | €11 510            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 8,9%                 | 3,6%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.



| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 4 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €643                 | €1 138              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 6,5%                 | 2,8%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,75% avant déduction des coûts et de 0,91% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Jusqu'à 500 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 106,69 EUR                |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 36,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : ESTR capitalisé + 4,25%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : Supérieure à 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Reactive pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

## Produit

# CPR Croissance Réactive - P

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010097683 - Devise : EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/05/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Croissance Réactive, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Croissance Réactive, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 3,50% à l'indice €STR capitalisé avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

L'exposition actions sera comprise entre 0% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1). Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Réactive.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.



Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Reactive.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 4 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 4 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 340               | €7 330             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -26,6%               | -7,5%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 500               | €8 740             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -15,0%               | -3,3%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 570               | €9 790             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -4,3%                | -0,5%              |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 700              | €10 980            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 7,0%                 | 2,4%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2019 et le 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 4 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €720                 | €1 443              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 7,3%                 | 3,6%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,10% avant déduction des coûts et de -0,53% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Jusqu'à 500 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 1,94% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 184,59 EUR                |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 36,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : ESTR capitalisé + 3,50%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : Supérieure à 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Reactive pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Produit**

# CPR Croissance Réactive - L

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013414059 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/05/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Croissance Réactive, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Croissance Réactive, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 3,50% à l'indice €STR capitalisé avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

L'exposition actions sera comprise entre 0% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement<sup>(1)</sup>. Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Réactive.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Reactive.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 4 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 4 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 340               | €7 330             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -26,6%               | -7,5%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 510               | €8 760             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -14,9%               | -3,3%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 580               | €9 800             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -4,2%                | -0,5%              |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 710              | €10 990            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 7,1%                 | 2,4%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 30/04/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 4 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €716                 | €1 423              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 7,3%                 | 3,6%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,07% avant déduction des coûts et de -0,50% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Jusqu'à 500 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 1,89% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 179,84 EUR                |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 36,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : ESTR capitalisé + 3,5%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : Supérieure à 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Reactive pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).



**Produit**

# CPR Croissance Réactive - R

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

**FR0013294626 - Devise :** EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.**

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/05/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Croissance Réactive, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Croissance Réactive, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents). La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance annualisée, nette de frais, supérieure de 4,20% à l'indice €STR capitalisé avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds pourra également être investi en titres vifs ou utiliser des produits dérivés afin de recomposer une exposition de manière synthétique, compléter ou couvrir l'exposition du fonds sur une classe d'actifs donnée.

Le portefeuille peut-être investi jusqu'à 100% de l'actif net en OPC. Cette limite pourrait toutefois être temporairement dépassée lors d'opérations simultanées d'investissement et de désinvestissement sur des OPC en raison des délais de règlement et livraison applicables.

L'exposition actions sera comprise entre 0% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1). Le FCP privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi dès lors que la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi.

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://www.emmi-benchmarks.eu/>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Croissance Réactive.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Croissance Reactive.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 4 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 4 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 340               | €7 330             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -26,6%               | -7,5%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 570               | €9 000             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -14,3%               | -2,6%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 640               | €10 080            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -3,6%                | 0,2%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 780              | €11 300            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 7,8%                 | 3,1%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2021 et le 07/05/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 4 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €649                 | €1 150              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 6,6%                 | 2,9%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,09% avant déduction des coûts et de 0,20% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Jusqu'à 500 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 1,19% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 113,34 EUR                |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,38% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 36,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : ESTR capitalisé + 4,20%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : Supérieure à 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Croissance Reactive pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).



**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dénomination du produit :**  
CPR Croissance Réactive

**Identifiant d'entité juridique :**  
9695004X72P02LAF3B55

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_\_\_



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **53,08 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?**

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **INDEX AMUNDI RATING D (ESG)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,521 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

#### ● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,586 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0 (D).

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution



de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et

- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les



38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.

- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2025 au 31/12/2025**

| Investissement<br>s les plus<br>importants  | Secteur | Sous-secteur | Pays       | % d'actifs |
|---------------------------------------------|---------|--------------|------------|------------|
| AM MSCI WORLD<br>ESG CLI NZA CTB<br>(PAR)   | Finance | Fonds        | Irlande    | 15,49 %    |
| Amundi MSCI<br>World Swap II<br>ETF Dist    | Finance | Fonds        | France     | 10,00 %    |
| ARI - EUROPEAN<br>CREDIT- I2 - C            | Finance | Fonds        | France     | 9,01 %     |
| A-I BARCL EUR<br>CORP BBB 1-5-<br>UCETF     | Finance | Fonds        | Luxembourg | 7,85 %     |
| AM EURO<br>LIQUIDITY S-T<br>RESP - Z (C)    | Finance | Fonds        | France     | 6,45 %     |
| CPR INVEST-<br>CLIMATE BONDS<br>EURO - I(C) | Finance | Fonds        | Luxembourg | 5,96 %     |
| abrdn Em Mkt Lcl<br>Ccy Dbt K Acc<br>EUR    | Finance | Fonds        | Luxembourg | 5,23 %     |
| SG CPR ACTIONS<br>USA - I (C)               | Finance | Fonds        | France     | 3,67 %     |
| CPR ACTIONS<br>USA<br>RESPONSABLE I         | Finance | Fonds        | France     | 3,65 %     |
| AMUNDI EURO<br>LIQUIDITY<br>SELECT - Z (C)  | Finance | Fonds        | France     | 3,35 %     |
| CANDRIAM<br>BONDS EURO                      | Finance | Fonds        | Luxembourg | 3,07 %     |

|                                         |         |       |            |        |
|-----------------------------------------|---------|-------|------------|--------|
| HIGH YIELD-V                            |         |       |            |        |
| AMUNDI MSCI CHINA A II - UCITS ETF DIST | Finance | Fonds | Luxembourg | 2,53 % |
| CPR INVEST B&W CLIM TARGET 2028         | Finance | Fonds | Luxembourg | 2,30 % |
| AMUNDI MSCI EM LATIN AME ETF (ITA)      | Finance | Fonds | Luxembourg | 2,24 % |

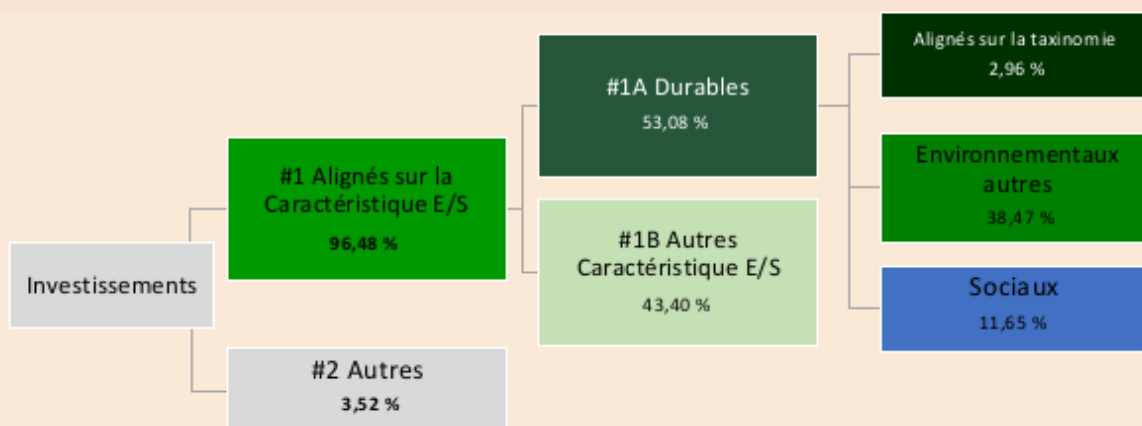


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 53,08 % dans des investissements liés à la durabilité.

## Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

## Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

| Secteur | Sous-Secteur | % d'actifs |
|---------|--------------|------------|
|---------|--------------|------------|

|                         |                            |                |
|-------------------------|----------------------------|----------------|
| <i>Finance</i>          | <i>Fonds</i>               | <i>96,48 %</i> |
| <i>Finance</i>          | <i>Services financiers</i> | <i>1,98 %</i>  |
| <i>Emprunts d'Etats</i> | <i>Emprunts d'Etats</i>    | <i>0,00 %</i>  |
| <i>Autres</i>           | <i>Autres</i>              | <i>0,00 %</i>  |
| <i>Forex</i>            | <i>Forex</i>               | <i>0,00 %</i>  |
| <i>Liquidités</i>       | <i>Liquidités</i>          | <i>1,54 %</i>  |



### **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,96 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

☒ Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☒

Dans l'énergie nucléaire

☐

Non

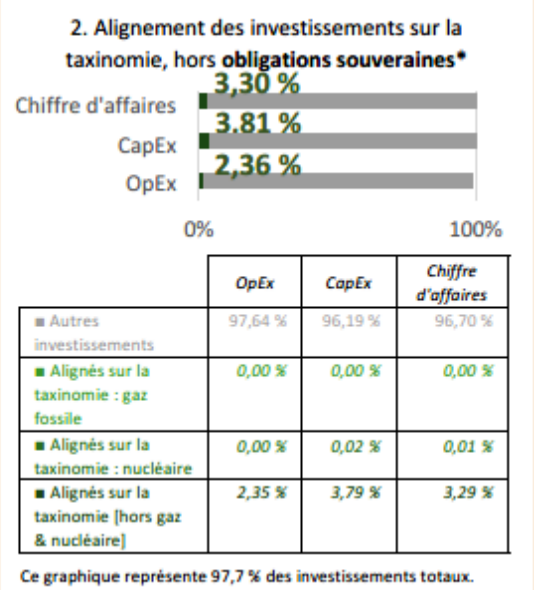
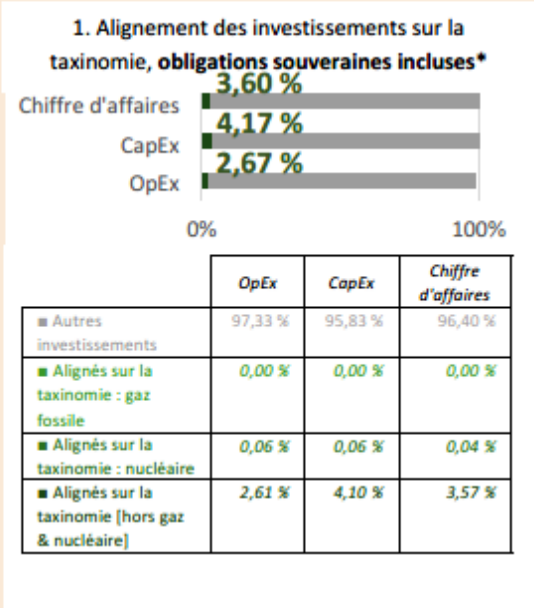
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans

lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**  
Au 31/12/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,13 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,95 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**  
A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 2,22 %

- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**  
La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 38,47 % à la fin de la période.



durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

La part des investissements durables sur le plan social était de **11,65 %** à la fin de la période.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.